

Défi Jeunesse →

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

VOL. IX

NO 1

NOVEMBRE 2002



La cinquantaine au CJM

La relation d'aide

La prostitution juvénile



Sommaire

Volume IX - Numéro 1 / Novembre 2002

■ Éditorial		
<i>Le rationnel du changement</i>		
	Louise Hamel p.	2
■ Journées professionnelles 2002		
<i>Chaos sans K.O. : le défi de la relation d'aide</i>		
	Réal Lajoie p.	3
<i>Avoir 50 ans : ...témoignages d'un malaise dans les CJM</i>		
	Pierre Perreault p.	10
■ L'alliance thérapeutique		
	Mélanie Dumaine	
<i>avec la collaboration spéciale de Pierre Baillargeon</i> p.		17
■ La prostitution juvénile, quoi de neuf ?		
	Lise Durocher, Évelyne Fleury	
<i>en collaboration avec Patrick Berthiaume, Jacques Moïse</i> p.		23
■ PIBE : unir l'intervention et la recherche		
	Rosanna Baraldi, Chantal Lavergne p.	31

Le rationnel du changement

Louise Hamel, membre du comité de la revue

Que se passe-t-il ? La revue *Défi Jeunesse* arbore les couleurs d'ors automnales, étend sur une corde du linge (peut-être ceux des enfants qui jouaient auparavant dans l'échelle pyramidale) et agrémenté ses titres de bulles figuratives.

Pourquoi ce changement ? Il s'inscrit dans un souci de renouveau, d'esthétisme. Il répond à un besoin de s'ajuster aux tendances nouvelles en matière de graphisme pour mieux refléter l'évolution de notre revue.

Que signifie cette nouvelle couverture ?

- La photo représente une image de la réalité montréalaise : soit nos ruelles où flotte le linge suspendu alors qu'escaliers, clôtures et poteaux concrétisent le décor avec, par chance, quelques arbres pour égayer l'ambiance, servir de parasols, de nichoirs et verdir le paysage.

L'image transmet également un message d'espoir, nos ruelles ne respirent ni la tristesse ni la misère si nous pouvons l'observer avec un regard créateur de beauté.

- Le titre *Défi Jeunesse* ne change pas, mais il gagne, par sa nouvelle forme, un mouvement fluide représentatif de la souplesse des intervenants dans l'intervention quotidienne.
- La flèche indique que le défi est dans l'action. À la rigueur, il vous indique qu'à l'intérieur de la revue, des auteurs ont relevé le défi de vous transmettre leurs connaissances et leurs expériences.
- Le logo du conseil multidisciplinaire se doit de figurer en première page et nous vous rappelons ici la signification de ses couleurs bleu et doré. « Les couleurs bleu et doré représentent la complémentarité des disciplines. L'aspect dominant du doré illustre la chaleur humaine dont sont empreintes les interventions des membres du conseil multidisciplinaire auprès des jeunes et de leur famille. La couleur bleue évoque la rigueur

professionnelle que se donne le conseil multidisciplinaire. » (feuillet Le logo du conseil multidisciplinaire)

Pour nous, le doré accentue, réfléchit la lumière et notre revue se veut une lumière réfléchie.

- Quelques phrases-clés figurent dorénavant sur la page couverture de façon à attirer votre attention sur le contenu de la revue. Vous retrouverez aussi, dans les prochaines parutions, une page spéciale pour la promotion d'anciens numéros.
- De jolies bulles qui illustrent aussi le contenu et pourraient contenir prochainement votre photo comme auteur d'un article de la revue, une illustration de votre texte ou un symbole de notre travail.

À l'intérieur, vous découvrirez de légères améliorations : couleurs, encadrements, paginations, exergues ; toutes ces nouveautés visant à plaire à l'œil, car la beauté sied à l'intelligence et nous voulons les harmoniser toutes deux. D'ailleurs, nous voulons tous une reconnaissance de la beauté de notre travail professionnel.

Combien ça coûte ? Question primordiale à laquelle nous répondons seulement en dernier lieu puisque le coût s'inscrit dans notre budget, que le format légèrement plus petit et un nouveau papier amoindrisent les frais d'impression. Ainsi, nous sommes en mesure de bonifier la revue pour rehausser l'image du *Centre jeunesse de Montréal*.

Nous tenons à souligner la qualité du travail de la firme ACOR et les judicieux conseils de monsieur Michel Saint-Pierre pour la création de ce nouveau concept graphique.

Nous espérons ainsi séduire autant votre esprit professionnel qu'intellectuel et sensuel. ▀

Chaos sans K.O. : le défi de la relation d'aide

Réal Lajoie, m.d., Psychiatre, psychanalyste, Médecin-conseil en santé publique
RRSSS Saguenay Lac St-Jean

Cette conférence a été présentée à l'ouverture de la première des journées professionnelles du Centre jeunesse de Montréal le 5 juin dernier à l'Université du Québec à Montréal.

Je suis allé à la chasse l'automne dernier. J'ai fait une longue tournée dans le bois dans un secteur avec rivière et montagnes. Vers le milieu de l'après-midi, j'ai voulu revenir à ma cache, bien habillé, bien chaussé, j'avais une bonne boussole, une carte. J'ai pris le cap et j'ai marché. À ma grande surprise, j'ai débouché sur un petit ruisseau à 2 km plus haut. Tout avait bien fonctionné, mais je me suis trompé dans l'évaluation de mon point de départ ; une base fondamentale pour trouver mon camp était justement l'évaluation exacte de ce point de départ.

Dans nos réformes, dans nos programmes, nous faisons quelquefois comme moi ; tout va bien mais nous n'atteignons pas notre objectif. Nous perdons des enfants en cours de route, souvent ceux qui sont le plus en besoin. Je pense que des fois on perd de vue notre point de départ qui est fondamental : la connaissance du fonctionnement psychologique de l'être humain.

Quand j'étais petit, ma tante gardait des bébés qu'on lui apportait à la naissance. On les déplaçait après six mois, pour ne pas qu'ils ou elles s'attachent. On pensait bien faire, mais bien des bébés ne s'en sont jamais remis.

Laissez-moi vous faire un résumé de ce que j'ai appris de fondamental en travaillant depuis 25 ans avec 800 ou 900 intervenants avec qui j'ai eu plus de 3 500 sessions de groupe afin de les supporter dans leurs interventions.

HISTOIRE D'AMOUR

Comme être humain, nous avons tous un besoin fondamental d'être aimé. La réponse à ce besoin est essentielle au développement moteur, intellectuel et psychosocial de l'enfant. Cela implique le développement de la relation de confiance. Cette relation de confiance est tributaire de la qualité, de la stabilité et de la continuité des relations que nous avons eues avec ceux qui se sont occupés de nous. Cette relation de confiance, même si elle est très marquée par ce qui se passe dans les premières années de la vie, continue d'évoluer toute notre vie.

Dit autrement, que l'on soit intervenant, jeune ou adulte, en difficulté ou non, être humain en général, nous avons tous un même cheminement qui est à la fois universel (sans lequel il n'y a pas de survie possible) et à la fois unique (il n'y en a pas un de pareil) ; ce cheminement c'est celui de nos histoires d'amour. Nos vies à tous sont faites d'une succession d'histoires d'amour. En fait, chacune de nos relations est une histoire d'amour et est marquée par notre capacité à juger à qui et jusqu'à quel point nous pouvons faire confiance.

Nous savons que les histoires d'amour varient à l'infini. Certaines sont très longues, d'autres très courtes ; elles peuvent nous marquer pour la vie, ou être sans conséquence. Certaines nous enrichissent, d'autres nous emprisonnent. Certaines histoires touchent les deux personnes impliquées de façon parfois très inégale : par exemple, on connaît l'histoire de l'élève très marqué par un professeur qui ne se rappelle pas de l'avoir eu comme élève. Certaines histoires d'amour sont évidentes, d'autres passent inaperçues ; certaines sont publiques, d'autres secrètes...

Nous savons que les premières histoires d'amour sont particulièrement déterminantes. Plus l'enfant est jeune et vulnérable, plus ses besoins sont grands, plus la relation doit être nourrissante, stable et fiable.

Nous savons, même si souvent nous l'oublions, qu'aucune histoire d'amour n'est éternelle. Elle commence, se vit et inévitablement se termine. On ne peut donc pas parler d'histoire d'amour, de relation sans parler de séparation temporaire (interruption) ou permanente (terminaison ou rupture). La terminaison, volontaire ou non, implique toujours un processus de deuil. Le processus de deuil, ne l'oublions pas, est un processus de vie. Ce terme est utilisé ici au sens large de réaction à une perte. Dans ce contexte, le deuil est un processus qui permet de terminer, de désinvestir d'une relation, d'une histoire d'amour afin de faire de la place à celles à venir. La façon dont se termine une histoire d'amour, les circonstances qui en entourent la terminaison, ont un impact important sur la capacité de faire le deuil qu'implique la fin d'une relation et par le fait même, sur la capacité de conserver et d'utiliser dans les histoires d'amour qui suivent la nourriture affective reçue dans celle qui s'est terminée. Ainsi, une histoire d'amour est influencée par la façon dont s'est terminée l'histoire d'amour précédente et la façon dont elle va se terminer influencera les histoires d'amour à venir.

J'ai observé en clinique que la meilleure façon d'aider quelqu'un qui a de la misère à nouer de nouvelles relations satisfaisantes, c'est de l'aider à terminer les deuils inachevés de ses anciennes relations. Cela permet de récupérer graduellement la partie nourrissante de ou des anciennes relations. La réaction instinctive « Ça fait mal, je ne m'y ferai plus prendre » pourra se transformer en « Ça fait mal, mais cela a valu la peine, je vais m'impliquer à nouveau ».

Au début de cet exposé, j'ai utilisé le mot intervenant et je vais l'utiliser encore à plusieurs reprises. Pour éviter tout malentendu, voici ce que j'entends par ce terme : c'est un être humain relativement sain qui a eu, jusqu'à maintenant, une série d'histoires d'amour dont dépend sa propre capacité à faire confiance et à avoir des relations interpersonnelles satisfaisantes. C'est quelqu'un qui, dans sa vie professionnelle, pour gagner sa vie et se rendre utile, intervient dans la vie de quelqu'un en besoin avec le mandat de lui venir en aide. Le mandat peut venir d'une institution, d'un organisme communautaire ou même de quelqu'un en besoin. Les intervenants sont ordinairement fiables, consciencieux, dévoués ; ils sont sensibles aux besoins des autres. Les intervenants se débrouillent ordinairement bien avec ceux qui leur sont confiés. Ils y mettent tout leur cœur ; ils sont disponibles et généreux.

De façon générale, la plupart des intervenants ont des habiletés sociales suffisamment adéquates pour entrer en relation avec les jeunes c'est-à-dire comprendre le besoin du jeune et l'aborder de façon à ce que le jeune accepte ce qui lui est donné. D'un autre côté, la plupart des jeunes ont développé une assez bonne vision d'eux-mêmes et d'assez bonnes habiletés sociales pour bien s'entendre avec ceux qui les entourent (petits et grands).

BLESSÉS RELATIONNELS

Cependant, les intervenants peuvent rencontrer de grandes difficultés d'intervention avec certains types de personnes. Lorsque ceci se produit, il s'agit ou de personnes qui ont presque toutes eu une suite d'histoires d'amour pathétiques (que ce soit parce qu'elles ont été laissées à elles-mêmes très tôt dans la vie, négligées, abusées, transplantées à répétition), ou des personnes qui se sont senties rejetées de façon brutale, parce que leurs premières histoires d'amour se sont terminées de façon trop soudaine et incompréhensible. Pour ces personnes que je qualifierais de blessés relationnels, ce qui se met en place au contact d'un intervenant est instinctif et relève des réactions psychologiques de base.

En effet, ces blessés relationnels vont soit d'emblée repousser l'intervenant, soit s'accrocher à lui « comme la personne en train de se noyer va s'agripper désespérément à une souche à la dérive ». Dans les deux cas, c'est le même phénomène : ils sont en manque d'un point de vue affectif depuis si longtemps... Ceci fait naître chez eux beaucoup d'espoir... mais ils ont de la mémoire : « Chat échaudé craint l'eau froide ». Pour la personne blessée, plus le potentiel de rapprochement, de chaleur, de réconfort est grand, plus est grand aussi le potentiel de blessure, d'abandon, de trahison. Elle a alors une réaction instinctive : elle va vouloir se protéger du danger, elle va tenter de saboter la relation. Elle a été abandonnée, trahie à répétition ; toute tentative de rapprochement porte en elle la menace de rupture. Elle y met obstacle ; elle est en « crise de confiance » c'est ce que j'appelle le cul-de-sac (chaos) relationnel. La personne blessée y donne rendez-vous à l'intervenant qui l'y rejoint.

La personne blessée dans ses relations n'a plus confiance et entraîne tous ceux qui s'en approchent dans une impasse relationnelle.

C'est dans et par la relation qu'il a établie avec lui que l'intervenant peut donc espérer lui redonner confiance. C'est au niveau de cette relation que réside le potentiel thérapeutique, le potentiel d'une expérience nouvelle qui va lui redonner l'espoir et, plus l'intervenant est humain,

chaleureux, plus la personne risque de lui faire douter de son pouvoir de l'aider, de sa capacité de continuer la relation. L'intervenant risque de se faire mettre K.O.

C'est là que la tâche de l'intervenant, qui est de redonner confiance à la personne en besoin dans les relations, devient difficile : il doit reconnaître que l'impasse découle de ce que l'autre a appris dans ses histoires d'amour antérieures. Il doit reconnaître que cette personne lui donne des « coups de pied » parce qu'elle commence à l'aimer et que ça lui fait peur. Il doit aider cette personne à reconnaître qu'elle est en train de saboter une relation qui est bonne pour elle. Il doit rester inébranlable dans sa prétention qu'il est très important pour elle et que c'est pour ça que celle-ci a peur. Or, c'est à ce moment-là que le travail thérapeutique, que la relation d'aide doit continuer, en identifiant le problème de relation que cette personne est en train de lui faire vivre, à lui l'intervenant en y travaillant avec elle.

Le drame, c'est que cette relation porte tellement de souffrances et de difficultés : la personne est en rupture de confiance, elle ne veut plus rien savoir. Même si l'intervenant peut être généreux et disponible, il finit par avoir envie de la repousser lui aussi. Mais, c'est justement parce que la personne a été blessée qu'elle est parfois si difficile à approcher et à aider. Alors la tâche de l'intervenant, peu importe sa formation, atteint un niveau de difficulté très important. Ce dernier est ordinairement très sensible : c'est cette sensibilité dont il a besoin pour faire du bon travail mais, elle est aussi son talon d'Achille. Un individu normal et sain s'éloigne instinctivement de ceux qui le repoussent, le déprécient ou qui ne sont jamais satisfaits. Ce qui est difficile pour un intervenant c'est d'aller à contre-courant, c'est d'entrer en relation et de continuer même s'il a envie de réagir au rejet par le rejet. Une fois, deux fois, ça va, mais à la longue, travailler avec des grands blessés comporte des risques de blessures, d'épuisement.

Au contact de ces personnes, la sensibilité des intervenants est durement mise à l'épreuve. Faute d'être supportés, souvent les intervenants, en raison de leur sensibilité, risquent de se brûler, ou parfois de devoir s'anesthésier pour survivre. En fait, pour repousser plus loin les limites rencontrées dans les impasses relationnelles, l'intervenant doit être tenace et rester en relation avec la personne blessée, mais y rester signifie s'exposer à se sentir lui-même impuissant, désorienté, sans espoir, révolté. La personne blessée lui communique ses émotions et l'intervenant finit par croire que ce sont les siennes, il n'y voit plus clair. L'intervenant, comme la personne blessée, se sent dans un cul-de-sac. Les enjeux sont majeurs : d'une part, la personne

blessée est sûre qu'elle va se faire rejeter à nouveau, que la ronde des ruptures va continuer et d'autre part, pour l'intervenant, l'opportunité de pouvoir lui prouver le contraire est mise en grand péril. Dans ce contexte, ce que l'on demande aux intervenants est presque inhumain. Pour moi, ça équivalait presque à demander à quelqu'un de travailler dans de l'acide sans gants et de le blâmer de se brûler.

Une des leçons bien particulières que j'ai apprises dans mon travail avec les intervenants est celle-ci : peu importe la profession ou la formation, quand il y a une rencontre entre un intervenant, un aidant et une personne en besoin, un immense malentendu s'installe. D'un côté, l'intervenant a pour mandat, selon sa profession, de donner des services médicaux, psychologiques, sociaux, infirmiers, des services de rééducation, d'enseignement, de support... De l'autre côté, la personne en besoin, en crise, veut que sa souffrance soit soulagée, ses besoins d'amour comblés et, rapidement, de façon d'autant plus impérieuse qu'elle a été soumise à plus d'abandon. Elle va se demander : « Puis-je faire confiance ? ». Certaines ne se posent même pas la question car elles sont sûres que non.

Le malentendu vient du fait que chaque intervenant a beau avoir une intervention spécifique, une formation spécifique et un mandat institutionnel spécifique, la personne en besoin demande à tous la même chose c'est-à-dire : « Soulage ma souffrance » et aussitôt vérifie dans la relation qui s'établit avec l'intervenant qu'elle a raison de se méfier de lui. Le reste à savoir la profession de l'intervenant, son mandat, les phases d'évaluation ou de prise en charge, l'établissement concerné..., la personne blessée s'en balance ! La tâche primordiale à laquelle les intervenants à leur insu sont confrontés est de « gagner leur confiance ».

Ainsi, l'expérience clinique très particulière que j'ai acquise en travaillant avec autant d'intervenants différents, en même temps et sur tant d'années, m'a appris une chose que je formulerais comme ceci : pour les enfants, adolescents ou adultes que je qualifierais de blessés relationnels, les intervenants ont tous à prouver d'abord s'ils sont dignes de confiance, et, cela ils ne peuvent le faire qu'à travers la qualité, la stabilité et la continuité des liens, de la relation qui se créent entre eux et les personnes en besoin et quand il y a une rupture, en prenant le temps nécessaire pour faire le travail qui s'impose.

Nous n'avons pas besoin d'y réfléchir très longtemps pour réaliser que la tâche des intervenants prend une tournure beaucoup plus complexe et devient beaucoup plus critique et dangereuse et beaucoup plus importante pour leurs clients qu'on ne le soupçonne. Les interruptions, transferts, vacances, bris de continuité divers souvent d'ailleurs inévitables

provoquent donc des crises dans la relation qui deviennent des opportunités d'un apprentissage nouveau que seul l'intervenant en cause peut aider l'autre à faire car c'est avec lui que ça se passe.

L'intervenant doit alors démêler ce que l'autre lui fait sentir, décoder ce qu'il y a derrière ses comportements, mieux comprendre pourquoi l'autre ne lui fait plus confiance. Cela oblige à prendre intérieurement de la distance, à mettre les limites nécessaires, à ne pas se laisser paralyser par l'impuissance que lui communique la personne en besoin. L'intervenant, pour passer à travers cette phase très périlleuse mais nécessaire de la relation d'aide, doit maintenir à flot la barque de sa relation avec celle-ci, lui prouver dans les faits qu'elle peut apprendre à faire plus confiance dans ses histoires d'amour. L'intervenant doit neutraliser l'impasse relationnelle c'est-à-dire réussir à continuer quand rien ne va plus, garder confiance quand il se sent trahi ; il doit comprendre que son impuissance est celle de l'autre et non la sienne.

Un des éléments centraux du travail de l'intervenant est d'aider la personne à identifier les multiples pertes actuelles auxquelles elle est confrontée et à amorcer avec celle-ci le travail de deuil qui s'impose. Cela implique aussi le deuil des espoirs irréalistes qu'elle met dans l'intervenant, dont elle est toujours rapidement déçue : il n'est pas toujours là quand elle a besoin, il s'absente, prend des vacances, va à des journées d'étude...

Gagner et garder la confiance de ceux qui sont les plus vulnérables aux ruptures, c'est-à-dire les plus blessés, exige un maximum de continuité relationnelle et quand il y a discontinuité, il est important de reconnaître la façon dont la personne blessée se protège et il est important de reconnaître que sa colère est justifiée. Ceci est d'autant plus pertinent que, nous avons tendance à minimiser les réactions des blessés relationnels aux ruptures que nous leur imposons, à la diversité d'intervenants qu'ils ont à rencontrer... Les émotions de ces personnes sont réelles et reliées à nous mais sont grandement amplifiées par les mémoires émotionnelles intolérables provenant de leurs histoires d'amour. Souvent pour eux, dans le présent, il y a confusion ; ils vivent les petites déceptions comme si c'était des bris de confiance dramatiques.

Ils ne sont pas malades, ils ont amèrement appris qu'ils ne pouvaient compter sur les autres. Ils sont en rupture de confiance. Ils ont de grands besoins affectifs mais pour se protéger du rejet certain anticipé, ils repoussent, de façon très efficace, ceux qui veulent les aider et ils les repoussent aussi vigoureusement qu'ils ont envie de se laisser prendre soin. Ils sont bien adaptés. Il nous faut donc ajuster nos services à leurs

besoins spécifiques. Nous le faisons pour les blessés physiques en chaise roulante qui ne peuvent franchir des marches. Nous ne leur présentons pas d'autres marches, nous aménageons des rampes.

L'expérience démontre que les blessés relationnels peuvent apprendre à faire confiance à nouveau ; cependant, ceci est toujours long et pénible et l'amour ne suffit pas. Ça prend un environnement relationnel adapté. La « rampe relationnelle » dont ils ont besoin est constituée de leur relation avec l'intervenant, être humain comme eux, à qui ils choisissent de faire passer le « test de confiance ». Ceci implique une vision différente, entre autres, du travail des intervenants qui s'impliquent avec eux, de l'importance et du type de continuité qui s'impose, et du travail de partenariat interprofessionnel, interréseau que dictent leurs besoins.

Je viens de vous faire une synthèse de l'essentiel que j'ai appris dans mon travail professionnel depuis 30 ans. Bien sûr, beaucoup de points mériteraient d'être élaborés ou clarifiés, beaucoup de vides mériteraient d'être comblés, beaucoup de nuances mériteraient d'être apportées.

QUE SAVONS-NOUS ?

Les connaissances sur le fonctionnement de l'être humain se sont beaucoup développées au cours de la dernière décennie surtout avec les développements récents de la neurophysiologie et de la génétique. Ces connaissances nous amènent à comprendre un peu mieux les interactions neuro-bio-psychosociales impliquées dans la genèse des comportements et des relations interpersonnelles.

Au deuxième congrès de l'Association mondiale de santé mentale des Nourrissons, à Montréal en juillet 2000, la conférence plénière a été faite par Peter Fonagy, directeur de la recherche au Centre Anna Freud à Londres et à la Fondation Menninger aux États-Unis. J'ai été très stimulé par le contenu de cette conférence car il y fait une remarquable intégration des recherches récentes, des diverses théories sur le développement normal et la psychopathologie dont la théorie de l'attachement. Pour moi, cela donnait finalement des bases scientifiques à des intuitions cliniques et à ce qui était jusqu'à maintenant de l'ordre de la théorie. Le contenu de ce chapitre est grandement inspiré du travail de Fonagy lui donne un sens différent. En effet, il ressort que ce n'est pas en raison de la sécurité que l'attachement précoce sécuritaire a des répercussions si importantes et si durables.

La fonction principale de l'attachement serait de créer un climat favorable qui faciliterait chez l'enfant la mise en

place des mécanismes psychologiques nécessaires à la mentalisation. Mentaliser, c'est d'être capable de se faire à l'intérieur de soi l'idée de soi-même et une idée des autres comme étant différents de soi. Fonagy appelle cette capacité le mécanisme d'interprétation interpersonnelle et je le cite : « Cette capacité d'interprétation interpersonnelle joue un rôle-clé dans l'évolution de l'expérience social ; son niveau de fonctionnement va se refléter dans la capacité à fonctionner dans les relations intimes sans avoir besoin de stratégies pour amplifier la distinction entre les représentations de soi et de l'autre ».

Les problèmes de mentalisation sont au centre des difficultés que rencontrent dans la vie les blessés relationnels. Nous rencontrons avec eux les mêmes difficultés quand nous essayons de les aider. Cela signifie qu'ils se comportent de façon cohérente avec leur perception d'eux-mêmes et des autres (dont nous faisons partie). Pour qu'ils adoptent des comportements différents et plus appropriés à la réalité présente, une partie centrale de notre tâche va être de modifier leur perception d'eux-mêmes et des autres. Nous n'avons pas de trucs, ni de solutions miracles ; nous n'avons fondamentalement que la relation que nous établissons avec eux. Souvent, cependant, nos habiletés naturelles, même si elles sont bien adéquates et développées, peuvent ne pas être suffisantes ; on doit alors passer en mode relation d'aide ou thérapeutique.

Le concept de relation d'aide est souvent mal compris. La relation d'aide est nécessaire seulement quand nos habiletés naturelles ne suffisent plus à la tâche. Ça implique donc le développement d'habiletés dont nous ne nous servons habituellement pas dans la relation naturelle. On n'utilise pas la relation d'aide avec nos amis à moins de vouloir les perdre. La relation d'aide, c'est du travail ; cela ne vient pas naturellement, cela ne s'apprend pas tout seul.

Ceux qui n'ont pas de problèmes n'en ont pas besoin, ils obtiennent naturellement ce qu'ils ont besoin dans leur environnement. Ce n'est pas le cas des blessés relationnels que rencontrent les intervenants ; ce qu'ils provoquent chez les autres, conséquence de leur problème de mentalisation, conduit souvent à l'impasse dans leur relation en général et aussi, en particulier, dans la relation avec les intervenants. Les blessés relationnels ne peuvent pas tous, pour des raisons évidentes, avoir un psychothérapeute, d'autant plus que, souvent, ils sont très réfractaires au cadre formel que cela implique habituellement. D'un autre côté, il n'est pas question de faire de tous les intervenants des psychothérapeutes.

Les intervenants ont en général une bonne formation pour les tâches spécifiques qu'ils ont à accomplir. Pour travailler avec des personnes présentant des difficultés relationnelles tenaces, leur formation de base est minimale. Dans leur formation professionnelle, peu ou pas d'attention est portée à ces aspects si importants de leur travail et cela, pour une bonne raison : cela ne s'apprend pas dans les livres ou à l'université, cela s'apprend en cours d'emploi, quand les difficultés apparaissent et en étant accompagné pour le faire. C'est là que le support aux intervenants intervient, c'est la façon d'apprendre à utiliser en plus de son expertise spécifique des éléments de relation d'aide qui peut faire toute la différence pour la personne en besoin et pour l'intervenant. Les deux changent leur vision d'eux-mêmes et de l'autre. Il y a espoir ; tout n'est pas parfait, loin de là, mais de l'aide peut être reçue, et il est possible d'en donner.

IMPLICATIONS DE CE QUE NOUS SAVONS POUR LA PRATIQUE EN CENTRE JEUNESSE

Nous sommes tous d'accord que ce n'est pas le béton, la couleur des murs, le nombre de nos diplômes qui font qu'un enfant va reprendre confiance dans les membres de son espèce mais c'est par les relations qu'il établit avec ceux qui ont comme rôle de le protéger, de l'aider à continuer à se développer ; les intervenants sont donc dans une situation privilégiée à cet égard.

Le potentiel correcteur de la relation entre un jeune et le ou les intervenants impliqués peut cependant être mis à rude épreuve. La discontinuité, les ruptures dans les relations dans la vie de ces jeunes et en ce qui nous concerne ici, dans le système du centre jeunesse sont inévitables et systématiques : changement de milieu de vie, de type d'intervention, de groupe d'âge, d'intervenants, d'adultes significatifs... Les ruptures relationnelles ne dépassent pas les capacités psychologiques d'adaptation de la majorité des enfants qui ont un bassin stable et varié de « relations ». Ceci peut être une source de diversité et d'enrichissement.

Cependant, pour les enfants dans un monde relationnel plus précaire ou carrément désorganisé, les intervenants que vous êtes, les milieux de protection que vous savez temporaires et qui leur sont donnés peuvent prendre pour eux une importance insoupçonnée comme lieu de stabilité des relations. L'espoir secret, quand ils se laissent apprivoiser, c'est que cette relation sera la bonne, celle qui va durer. Plus leur désappointement est grand, plus la tâche des intervenants est délicate et importante. Ils ont développé, avec l'expérience, toutes sortes de stratégies pour éviter de se faire faire mal, de sentir leur souffrance ou de la montrer, ce sont des « survivants ». Ils sont bien adaptés.

La solution, bien sûr, ce n'est pas de donner au blessé relationnel la « continuité relation absolue », c'est impensable et dangereux. C'est possible cependant de rendre leur souffrance plus tolérable et de transformer ce qui risque d'être perçu comme une autre rupture de confiance en une occasion de croissance.

Je voudrais ici énumérer en vrac quelques pistes qui mériteraient bien sûr d'être élaborées davantage.

- Reconnaître l'importance de la relation entre l'intervenant et le jeune ;
- minimiser les effets négatifs des ruptures ;
- connaître les mécanismes de protection contre les souffrances causées par les ruptures ;
- former les suppléants ;
- faciliter les transitions d'un intervenant à l'autre ;
- développer des stratégies face aux ruptures ;
- organiser du support approprié aux intervenants impliqués ;
- mieux comprendre certains types de comportements et établir des stratégies d'action ;
- favoriser l'établissement des liens interpersonnels avec ceux qui en ont le plus besoin ;
- minimiser l'impact des ruptures en faisant en sorte que tous les liens ne se terminent pas en même temps ;
- faciliter la continuité...

LE DÉFI D'UN SUPPORT ADÉQUAT AUX INTERVENANTS

Je ne peux que témoigner de ce que j'ai vu à savoir le support qui est disponible aux intervenants est insuffisant et arrive souvent seulement en période de crise et trop tard.

Ils ont besoin, selon moi, d'un support systématique, continu et proportionnel à la grande pression que les besoins du blessé relationnel exercent sur eux et proportionnel à la difficulté de « gagner leur confiance ».

Depuis 15 ans, je passe 20 heures par semaine à donner ce genre de support. Je le fais en petits groupes, sur une base

volontaire, sans lien d'autorité, de façon hebdomadaire au rythme d'environ 30 sessions par groupe, par année, et ce, sur quelques années. C'est une façon de le faire. Le support clinique doit cependant être organisé, être disponible, être systématique et être reconnu comme légitime, être valorisé plutôt qu'être vu comme un signe de dépendance des intervenants. Il faut réhabiliter à l'intérieur des organisations la fonction de support clinique aux intervenants afin d'alléger leur tâche, d'augmenter leur pouvoir d'intervention et de rendre leur travail plus satisfaisant et plus efficace.

Je connais peu ou pas de professionnels formés spécifiquement pour remplir cette fonction de support aux intervenants. Ça prend un bon bagage clinique et ça s'apprend sur le tas, en mettant les mains à la pâte. C'est non seulement possible mais c'est aussi agréable et satisfaisant.

Je voudrais ici faire ressortir le besoin de faire la différence entre perfectionnement et support clinique. Le perfectionnement, souvent ponctuel, ouvre l'esprit, élargit les perspectives, fait sortir de la routine, permet de rencontrer d'autres intervenants... mais ça n'aide pas à décoder ce qui se passe quand il y a impasse, chaos relationnel. Le support clinique aux intervenants lui se fait à la petite semaine, car son objectif est de faire en sorte que la « relation correctrice » ne soit pas mise K.O. Le perfectionnement ne peut pas remplacer le support clinique.

Il y a de l'espoir, dans notre réseau ; il y a toute une gamme de professionnels qui pourraient être mobilisés pour remplir cette fonction de support aux intervenants. Mais les intervenants sont pris dans un cercle vicieux puisque moins ils ont de support clinique, plus ils ont tendance à demander des consultations, des évaluations, des prises en charge. Et alors, plus les intervenants spécialisés sont submergés par le travail, moins ils ont le temps de donner du support clinique.

Le problème est que l'opportunité d'une relation « correctrice » se situe principalement au niveau de la relation de l'intervenant et de l'enfant. Parfois, l'enfant n'aurait pas besoin d'être vu en consultation ; c'est plutôt alors l'intervenant qui aurait besoin du support clinique d'un « consultant » pour sortir sa relation de l'impasse, pour continuer à aider l'enfant. Nous sommes confrontés autant à un problème de manque de ressources et d'expertise qu'au besoin de modifier de part et d'autre, nos modes de fonctionnement.

Le support clinique, d'un autre côté, ne règle pas tout. Vous le savez, si nous regardons leur parcours, les blessés relationnels ont souvent affaire à plusieurs intervenants en succession ou en même temps et passent souvent d'un système à l'autre... Ceci est

inévitable et souvent nécessaire. Vous vous rendez compte que cela pose tout un problème cependant pour la « relation correctrice » dont ils ont tant besoin. À notre insu, nous pouvons renforcer leur perception qu'ils ne peuvent se fier à personne, nous faisons alors partie du problème plutôt que de la solution. Permettez-moi de comparer le travail de relation d'aide de l'intervenant à une course. Le blessé relationnel y met des obstacles, l'intervenant les surmonte, la relation continue et progressivement le pouvoir réparateur de cette relation prend place. C'est ce que j'appellerais le modèle de la course à obstacles, le support clinique y prend alors tout son sens.

Cependant, si vous observez l'organisation de nos services, force est de constater que souvent c'est le modèle de la course à relais qui est privilégié ; une première évaluation est faite par l'un, le suivi par l'autre, il y a mutation de poste, un autre prend la relève... L'équipe de base n'y arrivant plus, nous passons le dossier (et la personne impliquée) à l'équipe spécialisée, la personne en besoin est confiée à des intervenants en interne, puis les intervenants en externe prennent la relève, l'enfant va passer d'un foyer à l'autre... Dans ce modèle de course à relais, nous nous passons la personne en besoin de l'un à l'autre. Un dossier, ça se passe, une relation, non. Le problème s'accroît davantage si nous regardons le fonctionnement des différents réseaux : le scolaire, la justice, le psychosocial, la protection de la jeunesse, le médical, la pédopsychiatrie, la réadaptation...

Chaque réseau a ses propres façons de faire, ses règles et une tendance à opérer indépendamment l'un de l'autre. Nous sommes bien organisés, structurés ; chacun a sa tâche et ça roule, pour le système peut-être car ceux qui sont les plus vulnérables et pour qui le système existe ne s'en tirent pas toujours si bien.

Je n'élaborerai pas davantage. Pour moi, il est très clair qu'il y a un écart important entre ce que nous savons individuellement et ce que nous faisons collectivement. En tant que société, nous avons un problème d'ordre éthique que nous devons aborder si nous voulons mieux prendre soin des plus vulnérables.

J'ai l'impression que parfois nous nous comportons comme des ingénieurs qui construiraient des ponts sans tenir compte des lois de la gravité. Dans notre cas, malheureusement, ce ne sont pas des ponts qui s'écroulent...

Il y a cependant de l'espoir. Ce que nous faisons et comment nous le faisons dépend collectivement de nous. Nous pouvons récupérer notre pouvoir. Nous pouvons changer nos façons de faire puisque ce sont les nôtres. Pour cela, il nous faut sortir de l'état d'isolement et d'impuissance

dans lequel individuellement nous nous retrouvons. Il faut prendre un peu de distance, échanger, prendre conscience de ce qui se passe, de ce qui nous est demandé... Nous ne contrôlerons jamais la demande... Nous n'avons de pouvoir et de responsabilité que sur nos réponses... et ceci est aussi valable pour les intervenants que pour les organisations.

Serait-ce rêver en couleur que de penser que nous pourrions nous donner un moyen, un lieu, un espace où, des gens des divers milieux (intra-réseau et inter-réseau) qui se préoccupent du bien-être des plus blessés et qui ont de l'influence sur les décisions qui se prennent, pourraient échanger entre eux au sujet des contraintes auxquelles ils sont soumis, chacun de leur côté, de sorte que chacun pourrait avoir une plus grande compréhension des difficultés des autres et pourrait regarder quelles modifications apporter dans les décisions relevant d'eux afin d'améliorer les chances de réussite de nos interventions auprès des plus vulnérables.

En terminant, je voudrais vous demander de retenir deux choses. La première c'est que les intervenants ont une tâche exigeante, difficile, dangereuse et jamais complétée. Le support exigé pour remplir cette tâche est insuffisant. Ils sont eux aussi victimes de négligence jusqu'à un certain point. Nous devons le reconnaître et y remédier.

La deuxième chose, c'est que les intervenants font un travail admirable. Je suis émerveillé par le cœur qu'ils mettent à l'ouvrage. Je leur dis : « Bravo ! ». Quand vous quittez un de vos clients, si vous pouvez vous faire la réflexion suivante : « Au moins, il pourra dire que j'ai essayé tant que j'ai pu », c'est mission accomplie. N'oubliez pas que dans notre travail clinique, nous ne sommes pas obligés de réussir mais d'essayer.

Je vous remercie de votre attention. ▶

NOTE DE LA RÉDACTION

À notre demande, le Dr Lajoie a accepté d'abréger une partie du texte de sa conférence. Cela a été fait dans le souci de ne pas reprendre les théories de l'attachement ayant déjà fait l'objet d'articles publiés antérieurement dans *Défi jeunesse* auxquels vous pouvez vous référer. Cependant, si vous désirez prendre connaissance de cette conférence dans son intégralité, il est possible de s'adresser à la bibliothèque du CJM pour visionner la vidéo produite lors des journées professionnelles.

Avoir 50 ans : ...témoignages d'un malaise dans les CJM

par **Pierre Perreault**, éducateur, La Margelle, DSJ

« Liberté 55 », ménopause ou andropause, baby-boomers...

Qu'est-ce que les « vieux travailleurs des CJM apportent spécifiquement à l'institution ? Veut-on d'eux ou ne devraient-ils pas laisser la place aux plus jeunes ? Que vit au juste cette génération que Grand'Maison qualifie de « bouc émissaire » ?

Trois articles aborderont le thème de la cinquantaine dans les numéros Défi jeunesse de la prochaine année. Nous présentons ici le premier de la série.

UN MALAISE... MAIS RIEN DE GRAVE

« D'abord un malaise diffus mais tenace. Rien de grave. C'est d'ailleurs ce qui me rendait indolent à l'explorer. Le contexte de travail était tellement perturbé depuis quelques années qu'il aurait été surprenant que je n'en vive pas les contrecoups : fusion aux Centres jeunesse de Montréal en 1992, changement de directeur de site à quatre reprises depuis, changement de direction des CJM à deux reprises, modification des organigrammes et sélection de personnel avec le jeu de la chaise musicale, modifications et réajustements répétés d'orientation en fonction de nouvelles visions et des coupures budgétaires, rumeurs de toutes sortes dont celle de la fermeture du site où je travaillais depuis près de trente ans. Puis fermeture, transfert avec le lot de deuils et d'excitation propre à de nouvelles acclimations. Le phénomène a été vécu par nombre de personnes à l'échelle de la province et on entendait la grogne de tout côté dans la population. Pourquoi y échapperais-je ?

Mais l'orgueil aidant, je ne pouvais pas me résoudre à ce que les conditions extérieures dominent ma vie et surtout pas d'être emporté par une marée qui me mènerait je ne sais

où. Depuis 1991, j'avais pris des décisions personnelles et des orientations professionnelles qui avaient déjà mobilisé beaucoup d'énergie tout en me faisant entrevoir de belles perspectives. Je me suis mis à l'écoute de cette ficelle agaçante pour découvrir, en suivant son chemin, un marasme beaucoup plus dense qu'il n'en avait l'air au premier coup d'œil.

L'exercice s'est avéré difficile à rendre à terme parce qu'il n'est pas toujours évident de chercher une réponse à ses questionnements existentiels dans un contexte de tourmente. Mais n'est-ce pas dans ces moments-là que la tâche devient ardue justement parce qu'on cherche à l'éviter ? Attentif à ce vécu, je décelai bientôt des échos familiers chez des confrères du même âge...»

QUAND LA RETRAITE EST LA MANIFESTATION D'UN MALAISE

À l'été 1997, l'état québécois avait mis en place un programme de départs volontaires (PDV) destiné à quelque 100 000 de ses employés de 50 ans et plus¹. Près de 37 000 s'en étaient prévalus dont 16 000 travailleurs de 50-54 ans. C'est donc plus du tiers des employés cibles, des femmes deux fois sur trois, alors qu'on prévoyait 15 000 départs. Le but avoué de l'exercice pour le gouvernement était l'objectif du déficit zéro en l'an 2000. L'opération a coûté près de trois milliards au Québec mais les économies réalisées sont récurrentes et dépasseront le milliard par année malgré le fait que la moitié des retraités ont dû être remplacés.

Du côté des retraités, selon deux études sociologiques de chercheurs de l'Université Laval (à l'automne 1997 et à celui de 1998), ceux-ci « continuent de nager dans le bonheur... », note un article de *La Presse* du 28 avril 1999. « Les retraités sont globalement fort bien adaptés à la retraite, écrivent les auteurs de l'étude. Peu d'entre eux ont un sentiment de deuil face au travail perdu, le travail ne leur manque pas et ils se sentent en vacances ».

Ainsi donc, tout le monde était content dans le meilleur des mondes. Depuis trois ans, plus aucune nouvelle dans la presse sur ces « bienheureux »... Mais allons-y voir de plus près.

À propos des vieux travailleurs... du côté des patrons et des entreprises

On peut se demander comment la société et le gouvernement en particulier considèrent l'apport des **vieux** travailleurs. La considération économique a primé sur les autres considérations lors des offres de retraite de 1997. Sous le titre *Faut-il congédier les vieux ?*, Réal Pelletier fait une revue de presse à ce sujet :

« Ce courant (de se défaire des travailleurs âgés) est à la mode depuis quelques années. Le patronat et l'État paraissent d'ailleurs y trouver leur compte. Économiquement, l'entreprise aime bien l'idée d'embaucher des jeunes à faible salaire et de se défaire d'employés dont les années de service commandent le maximum de l'échelle. Le pouvoir politique, lui, est sensible à la revendication d'emplois pour les jeunes et constate que finalement, les travailleurs âgés sont, dans l'ensemble, plutôt sympathiques à l'idée d'une retraite anticipée. Le syndrome de la Floride dans sa splendeur... » (*La Presse*, 26 septembre 1999, p. A 13)

Le journaliste relève cependant que des voix commencent à s'élever pour « laisser les vieux travailler ». On somme « le patronat et l'État d'oublier un moment leurs petits profits immédiats et de considérer l'avenir des sociétés » (*The Economist*) arguant qu'un corps de plus en plus restreint d'employés jeunes ne pourra fiscalement entretenir une masse de retraités de plus en plus nombreuse vivant plus longtemps et à une époque où augmentent les coûts de la santé. Le rapport jeunes travailleurs / retraités en 2040 serait de nature à réduire le niveau de vie de 23 % au Japon, de 18 % en Europe et de 10 % aux États-Unis. *The Wall Street Journal* ajoute dans le même sens, en citant des exemples pour faire la preuve, que les vieux peuvent encore servir correctement l'économie.

« En quittant le marché du travail, les travailleurs âgés partent aussi avec un bagage de connaissances et d'expérience important et souvent essentiel au bon fonctionnement des opérations d'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée... On court le risque réel de perdre une grande partie de ce trésor de compétence et d'expérience, si on ne prend pas des mesures pour assurer une transition en douceur à la prochaine génération. »²

L'Association des jeunes de la fonction publique québécoise (AJFP) s'inquiétait des conséquences des départs massifs qui surviendront d'ici quinze ans puisque « les employés âgés entre 40 et 50 ans constituent actuellement 50,6 % des effectifs totaux » (près de 50 000 employés) alors que les jeunes de moins de 30 ans ne représentent que 1,7 % des emplois réguliers³: « ...parce que la qualité des services ne tient pas seulement à des questions budgétaires : la qualité et l'expertise des ressources humaines sont également fondamentales. Le transfert d'expertise ne devrait-il pas être une priorité gouvernementale ? » (*La Presse*, 8 mars 2000).

Malgré ces données, diverses études montrent que les employeurs continuent de boudier les travailleurs plus âgés car ils entretiennent « une perception généralement négative des travailleurs âgés... les employeurs leur concèdent des qualités, mais ils s'en débarrassent quand même »⁴. En fait, Riverin-Simard identifiait déjà en 1984 une difficulté généralisée concernant la mobilité occupationnelle : il y aurait un problème récurrent majeur de gestion des quinquagénaires. Et l'effet pervers : les employés s'attendent désormais avec les programmes de préretraite, à pouvoir se retirer à 55 ans voire plus tôt. Ce qui fait dire à Diane Bellemar de l'UQAM : « On est vieux de plus en plus jeune dans une société vieillissante ! » (*La Presse*, 16 mai 2000, p. A 16).

Ce qu'en pensent les vieux travailleurs

Revenons un peu en arrière en ce qui concerne maintenant les motivations de ceux qui ont répondu à l'appel du gouvernement en 1997. Au moment des prises de retraite massives de 1997, on soulignait que cette main-d'œuvre « relativement jeune » était « expérimentée mais souvent fatiguée, désabusée » (*La Presse*, 20 février 1999). En fait, l'étude met en lumière qu'en plus de « l'offre alléchante monétairement », « la volonté de faire autre chose que de travailler » ainsi que « l'alourdissement des tâches et la dégradation du climat de travail ont également joué un rôle considérable dans la décision d'accepter l'offre de retraite, surtout chez les retraités venant des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux » (*La Presse*, 22 février 1999).

Si on considère que les « offres alléchantes » sont en fait une baisse de revenus annuels moyens à moins de 22 000 \$ (dixit l'étude), le désabusement généralisé sur lequel se sont prises les décisions de retraite est significatif. Et c'est encore dans leur certitude de leur évaluation en 1997 que « le pire est à venir », que 18 mois plus tard, la majorité des retraités estiment avoir pris la bonne décision (*La Presse* du 28 avril 1999). Ceux de la même strate encore en poste aujourd'hui ont-ils la même vision des choses⁵ ? Des 60 000 autres qui n'ont pas répondu au PVD de 1997, combien sont encore là ?

Que faut-il conclure ?

Il ne reste en somme qu'une seule préoccupation qui découle de cette situation et que Jacques Grand'Maison résume ainsi : « Je m'inquiète de ce que prendre sa retraite de plus en plus jeune soit devenu un idéal. Combien d'adultes ne pensent qu'à ça ?... Nous vivons un phénomène unique dans l'histoire » (*La Presse*, 24 février 1999). Il souhaitait tirer des leçons de l'expérience. Marguerite Hogue-Charlebois (70 ans, auteure de *Les Nouveaux retraités*) fait écho en parlant de construire une société pour ceux qui vont suivre : « Ce qui m'agace, c'est le repli sur soi de ceux qui ne pensent qu'à dépenser. Est-ce un bonheur qui va durer ? Sûrement pas, à moins qu'ils s'engagent ». (*ibid.*)

Et Michel Simard, conseiller en formation et en planification de retraite, de rajouter : « Je suis convaincu que cette génération-là ne peut pas rester assise à contempler le paysage... Recontactez-les dans deux ans, je ne suis pas sûr que leur degré de plénitude va être aussi grand, plusieurs vont vouloir relever des défis ». (*ibid.*)

C'est ce que les chercheurs ont fait après 18 mois (automne 1998). Ils ont constaté que 70 % d'entre eux sont pleinement retirés du marché du travail, 40 % font du bénévolat et moins de 20 % ont des conflits avec le conjoint alors que 50 % ont accru leur vie sociale. « Les femmes sont plus satisfaites que les hommes, qui éprouvent plus souvent un certain sentiment de crise (39 % des hommes contre 22 % des femmes travaillent ou se cherchent un emploi). Mais l'analyse... indique que les hommes seraient en train de s'ajuster à leur rôle. » (*ibid.*)

Par ailleurs, la presse a fait écho à Monsieur Simard en rapportant ici et là des réalisations de certains jeunes (...) retraités actualisant un projet qui profite à la communauté. À l'hiver 2000, on avait retracé ainsi trois québécois retraités qui œuvraient depuis quelques années en... Afrique et en Amérique latine.

Le malaise de notre bonhomme du début semble fort répandu. Il recouvre en fait un phénomène beaucoup plus vaste qui renvoie la collectivité et l'individu à un questionnement plus profond que le seul fait économique nous pousserait à faire. Il semble que l'enjeu véritable pour les individus se joue dans leur dynamisme, et celui de la collectivité dans le ressort à se régénérer.

LE MALAISE DE LA CINQUANTAINE DANS LES CJM

Les dernières années ont été difficiles pour le personnel des Centres jeunesse de Montréal comme pour l'ensemble du

personnel des services sociaux et des services de santé du Québec. On a parlé depuis quelques années de démobilisation des troupes dans l'ensemble du réseau.

Depuis le début des années '90, le portrait social du Québec s'est grandement modifié. Les institutions des services sociaux et de santé ont subi des transformations majeures sous l'action d'une restructuration en profondeur orientée vers le maintien des usagers dans leur milieu naturel. Ce changement a été doublé par des impératifs économiques qui ont eu des incidences certaines tant dans le contenu que dans le rythme des mutations. Et les dirigeants ont tellement maquillé les enjeux en justifiant la vertu d'une opération sur le dos de l'autre qu'on n'arrive plus à identifier ce à quoi on adhère et ce qu'on a choisi de laisser. Le monde n'est plus ce qu'il était... n'est pas une formule propre aux plus âgés de notre époque bien qu'elle soit toute aussi d'actualité. Jeunes et vieux cependant s'accordent depuis une décennie pour dire que le monde du travail n'est pas facile, bien que les raisons diffèrent d'une génération à l'autre.

Dans un communiqué en décembre 1999⁶, messieurs Huberdeau et Guérard, respectivement président du conseil d'administration et directeur général des CJM, identifiaient chez les employés de l'amertume, une perte du sentiment d'appartenance et de la méfiance. Un document exhaustif⁷ expliquait dans son premier volet ces doléances des intervenants québécois en internat concernant les conditions et les moyens pour mener à bien leur action clinique des jeunes en difficulté. L'éditorial de la revue *Défi jeunesse* d'octobre 1999, sous la plume de Robert Dubuc, relevait l'absentéisme de plusieurs tout en se demandant pourquoi il y a tant d'employés « qui souffrent dans leur corps ». Et chacun de ces auteurs, dans un deuxième temps, identifiera des solutions, stimulera la passion, nourrira d'une façon ou l'autre une flamme qu'ils ont reconnue vacillante. Comme si on voulait impérativement se secouer des « aspects négatifs de l'environnement milieu pour accéder au positif qu'il recèle » (Dubuc).

Un désabusement sur fond de grogne

Pour les quinquagénaires, une réalité complexe et plus personnelle se cache dans ce vécu généralisé. Et la prise de retraite massive en 1997 de cette strate de travailleurs dans l'ensemble du réseau n'est pas étrangère à leur vécu spécifique. D'abord, cette avenue de prendre sa retraite pour résoudre leur situation leur est de plus en plus accessible. Mais aussi, la signification profonde de leur décision engage davantage que ce que leurs motivations liées à l'environnement laissent entendre. En fait, dans le contexte des CJM des dernières années, les échos de plusieurs professionnels de 50 ans qui se

font entendre, laissent perplexe quant au désarroi qu'ils vivent. On peut identifier dans le vécu des uns comme des autres un désabusement certain sur fond de grogne.

Ces professionnels d'expérience dans les CJM se retrouvent dans des postes de direction ou sur le plancher et s'exprimeront différemment de par l'action journalière à mener ; en ce qui concerne les premiers, sur et dans les structures de l'organisme, et pour les deuxièmes, auprès de la clientèle. Si le discours des professionnels sur le plancher est généralement explicite, celui des cadres serait... disons, plus prudent. C'est dans l'intimité d'une relation plus significative et dans l'observation attentive des schèmes verticaux et horizontaux des relations de travail qu'on peut accéder à leurs désillusions, leurs aveux d'obligation familiale ou politique et leurs fuites en avant. Il est raisonnable de croire que la rapidité de l'évolution du contexte des CJM ait amené une panoplie de réponses réactionnelles plus ou moins adaptées chez le personnel, notamment parmi les plus expérimentés.

«...Je ne doute pas que les intervenants de 50 ans des CJM n'en continuent pas moins d'œuvrer à bâtir un monde meilleur dans leur service et leur sphère d'influence respectifs. Mais tout autour, collègues et amis prennent leur congé différé, réorientent leur carrière ou cherchent à le faire, accumulent les données pour prendre leur retraite ou sont dans un régime de préretraite. Certains l'ont déjà prise lors des offres gouvernementales de 1997. Quelques-uns sont en burn-out ». (suite du témoignage en début de texte).

La strate des 50-56 ans cumulant de 25 à 30 ans d'expérience est à l'évidence particulièrement perturbée étant donné leur situation limite entre ce qui s'est passé et ce qui vient.

« Sauver son âme... et celle des CJM ? »

En effet, les professionnels autour de la cinquantaine représentent un enjeu important dans ce qui va advenir des CJM (...et de la société québécoise en général), non seulement parce qu'ils représentent le plus grand nombre (*baby-boomers*), mais aussi parce qu'ils occupent les postes permanents et réguliers et qu'ils exercent concrètement influence et pouvoir dans ce qu'il y a à construire. Leur ajustement à la situation actuelle et à ce qui vient peut s'avérer déterminant dans les enjeux en cause. Ces enjeux sont de taille, tant par leur ampleur que par la subtilité et la délicatesse nécessaires pour les aborder.

Chaque génération de travailleurs a certes ses enjeux et ses défis ; mais ça n'enlève rien à l'autre de préciser la difficulté de l'une à réaliser sa destinée. Alors

répétons-le : pour ce groupe de personnes de 50 ans, l'exercice ne semble pas facile... Et ce qui n'y est pas étranger, c'est qu'une couleur particulière s'y greffe : la conscience (ou son refus de conscience...) que le sort de sa propre évolution et de celle de l'institution semblent étroitement liés. C'est peut-être là la réelle dimension de la lourdeur de leur vécu qui découle davantage d'un malaise existentiel que des conditions de travail. Les gens de la cinquantaine sont sans doute ceux les plus à même de réaliser que la résolution de leur crise d'âge aura un impact sur ce qui vient.

LA NÉCESSAIRE CONCORDANCE ENTRE LE TRAVAILLEUR ET L'ENTREPRISE

Pour la question qui nous intéresse ici, nous repérons donc le professionnel de 50 ans et les *Centres jeunes de Montréal*⁸. Qu'en est-il de cette correspondance pour les gens de la cinquantaine dans les CJM ? À défaut de rassembler et de compiler les motivations des collègues, poursuivons en rapportant sous forme de témoignage, la prise de conscience des états d'âme d'un de ces professionnels :

« Depuis quelques années, j'ai le sentiment de ne plus être "le bon homme à la bonne place au bon moment". Dans les faits, aucun indice ne sous-tend ce vécu qui soulève pourtant un malaise certain : mes patrons sont des plus satisfaits de la tâche accomplie et du rôle joué dans l'équipe, le partage du travail et la complicité sont au mieux entre collègues, les conditions de travail sont bonnes... il y a même de la place au perfectionnement en cours d'emploi et une proactivité à ajuster et développer le service aux besoins des jeunes qu'on nous réfère. Le mode de gestion et le dynamisme du service permettent la latitude nécessaire pour jouer un rôle à la mesure de mon expérience et on apprécie mes initiatives et mon rayonnement. Enfin, diverses occupations connexes à la profession hors du milieu principal du travail complètent le tableau professionnel.

Le choix du créneau "sur le plancher" a été fait il y a plusieurs années déjà après une période de huit ans de travail comme cadre, ainsi que le choix de travailler à 25 heures par semaine pour permettre l'enseignement et les recherches-études débouchant sur l'écriture. Bien que j'aie une sécurité d'emploi, les perspectives de développement professionnel demeurent nébuleuses. Et c'est bien là la seule donne grise de mon affaire... Ma vie personnelle est des plus satisfaisantes avec une compagne de longue date et de grands enfants en santé et mordant dans la vie à satiété.

À 50 ans avec plus de 25 ans d'expérience, je fais ce qui m'a toujours passionné : j'aide des jeunes en mal

d'adaptation à trouver des issues à leur désespoir. Mais voilà, je me sens inadapté ! Je n'ai jamais été aussi en possession de mes moyens de relation et je me sens anxieux parce que mal ajusté à ce que j'ai à accomplir : je me sens inadéquat ! Moins toutefois avec les personnes que je côtoie davantage dans le rôle et le contexte où j'évolue. De vieux relents d'anxiété et de tristesse reviennent ; il me semble les reconnaître depuis toujours. Décidément, il se passe quelque chose d'important pour moi.

Je regarde en avant, ceux que j'ai bien connus et qui m'ont précédé dans ce travail d'éducateur professionnel. Toute une gamme d'orientations, du conseiller clinique au vendeur d'assurance, il ne semble pas y avoir de recette toute faite. Surtout pour ceux qui ont opté pour le " plancher " plutôt que la gestion. Je regarde à côté, vers ceux de ma " strate ", il semble y avoir un essoufflement à partager le quotidien avec les jeunes. Bien que ça me rassure un peu, il n'y a pas là de réponse. Ceux de la gestion, bien que stratégiquement moins bavards, ont un side-line professionnel ou s'en cherchent un. Et il me vient une urgence de m'informer de mon plan de retraite. »

On entend rarement parler de ce vécu de la cinquantaine dans les milieux de travail. Sans doute par pudeur à livrer une vulnérabilité qui pourrait se retourner contre soi dans un monde où la compétitivité est très présente... peut-être aussi à cause du nécessaire repli sur soi d'une conscience qui cherche une issue à un malaise difficile à identifier.

Mais aussi pénible que ce regard puisse être, il laisse entrevoir déjà, quoique confusément, que les repères importants pour la suite sont à l'intérieur et que les conditions extérieures ne peuvent être que des appels plus ou moins agaçants à purifier une ligne de fond. Le déséquilibre décrit serait possiblement déclencheur d'une réflexion intime et appellerait à une transformation qui mobilise l'intériorité de la personne. Le paradoxe du vécu de la cinquantaine émane en partie de ce repli sur soi pour mieux rayonner.

LA RECHERCHE D'ÉQUILIBRE

Quel que soit l'âge de la personne, c'est le besoin ou l'intérêt qui déclenche sa conduite car pour satisfaire ses besoins, tout être humain doit interagir avec son environnement : une recherche d'équilibre de la personne avec son milieu. Pour qu'il y ait équilibre, chacun des partis doit donc y trouver son profit non pas au détriment de l'autre mais « en concordance ». Le défi des cinquante ans devrait s'harmoniser aux besoins de l'environnement que sont les Centres jeunesse de Montréal, que ce soit à titre d'institution

d'une collectivité ou comme milieu social regroupant les plus jeunes travailleurs. Ces derniers ont hâte que les vieux quittent pour avoir stabilité d'emploi, du moins un travail régulier ; l'institution comme la plupart des employeurs favorise la prise de retraite et les travailleurs de 50 ans aspirent à arrêter de travailler au plus tôt... L'équilibre est réalisé, tout le monde est content. Nous pourrions être enclins dans le cas à cas à se demander : « Où est le problème ? ».

C'est dans les motivations tant des individus que de l'institution qu'il y a malaise. Pressée par les impératifs budgétaires, l'institution ne réussit pas à exploiter l'expertise des vieux alors qu'elle s'acharne à colmater les brèches de l'organisation, les besoins et les problèmes se faisant sentir en urgence et en intensité. Les collègues plus jeunes, pris dans la tourmente des problèmes quotidiens à résoudre sans l'appui systématique de gens expérimentés, envient leurs possibilités d'évasion au point d'avoir hâte eux aussi d'être vieux (!) tout en réclamant le départ de ceux qui pourraient les aider. Les travailleurs de cinquante ans peinent à retrouver dans une « terre brûlée » les moyens pour rayonner et laisser leur héritage, se sentent inadaptés au sommet de leur art ou ne sont simplement plus là (maladie, réorientation, prérétraite). L'individu alors tenté par un repli sur son confort se verrait encouragé à le faire par les CJM (dirigée par des collègues de sa strate d'âge...) qui favorise la prise de retraite⁹. Pour peu, on soupçonnerait même une collusion pour faire avorter une véritable alliance entre les partis. Il semble bien qu'il y ait correspondance mais à l'envers, qui servirait un processus d'inadaptation. La situation de défi est bien là mais l'équilibre fait défaut et chacun s'échine à survivre. ...À l'instar des jeunes clients qu'on a le mandat d'aider.

Quand on est emporté depuis une décennie par une séquence rapide d'événements majeurs, peut-on attribuer au travail un désarroi qui découle d'un défi existentiel et prendre des décisions professionnelles qui ne règlent en rien notre mal de vivre ? Serait-ce une façon de sauver la face que d'entretenir une confusion entre les effets et les causes ? Ne risque-t-on pas de saborder l'élan d'une plus grande réalisation personnelle tout en privant la collectivité d'apport spécifique déterminant ? Comment en effet arriver à identifier, dans ce qu'on trouve difficile à vivre au travail, ce qui relève de questions existentielles liées à l'âge et ce qui relève du contexte du travail ?

En bref, le bonheur des individus (égocentrisme) masquerait-il le malaise des personnes et l'inefficience de l'institution à rendre le monde (dont celui de la jeunesse en difficulté) meilleur ? Et si ce bonheur était issu d'un vaste réflexe inconscient, serait-il viable pour ce qui est à venir tant

pour l'individu que pour la collectivité ? Il importe à notre avis d'identifier les remises en question et les malaises vécus depuis quelques années par cette strate de professionnels. Car il y a bien un vacillement propre à la cinquantaine.

LES DÉFIS ET LES ENJEUX PROFESSIONNELS DE LA CINQUANTAINE

L'efficience dans le travail propre aux décennies antérieures débouche à 50 ans sur un nouveau type de productivité : le faire fait place au rayonnement. Cette forme de détachement (une crise selon Gardini) appelle le quinquagénaire à chambouler sa vision des choses et présente des défis, des enjeux d'un ordre nouveau alors qu'il assume toujours ses responsabilités. Son expérience devrait lui permettre de maintenir un erre d'aller tout en mobilisant une certaine énergie pour entrer en lui-même afin de faire une synthèse non tant du contenu de ses réalisations que de la façon qu'il les a actualisées (Riverin-Simard, Guindon). Mais cette mutation implique une alliance dans les rapports de travail entre l'employé et l'employeur, qui déborde l'approche en vigueur dans les CJM et généralisée dans les sociétés contemporaines.

Louisiane Gauthier¹⁰ exprime la préoccupation que les intervenants de la cinquantaine des CJM peuvent manifester dans leurs tentatives à prendre soin des personnes, tant enfants, parents ou intervenants. Ceux qui ont écouté son allocution présentée à la journée professionnelle du 6 mai 1999 se souviendront de la souffrance dans la voix de cette psychologue à l'évocation de son manque à exercer pleinement son *caring*. Elle résumait cet élan en deux mots, « contenir et soutenir » les enfants et leurs éducateurs (parents et intervenants). Dans une critique des conditions qui mettent « l'espoir en péril », elle identifie deux enjeux chers aux intervenants de cet âge : l'engagement résolument indéfectible pour la personne et la volonté de laisser un héritage aux générations futures.

« Chaque génération sans doute se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le referra pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse. ...j'ai le sentiment que l'oreille collective des soignants que nous sommes, s'est égarée. ...les changements vécus par tous ces processus ont porté une atteinte grave au sens de notre travail... » (Défi jeunesse, pp. 26-27)

« Il me reste peu de temps pour laisser un héritage. Si je devais partir aujourd'hui j'aurais le sentiment d'avoir laissé s'écouler une suite de jours qui finissent

par faire une carrière, une traversée de la vie sans qu'il y ait un apport sédimenté enrichissant une pratique qui se voulait une sorte d'œuvre. D'autres prendront la relève... d'autres à qui j'aurais aimé passer le témoin. » (ibid., p. 29)

Les gens de la salle se sont levés d'un trait et l'ont chaudement applaudie. Le malaise de l'individu rejoignait celui de l'institution toute entière : « Par mon effort aujourd'hui, j'essaie en fait de donner un sens à ce qui m'apparaît parfois la défaite de la recherche du sens » (ibid., p. 27).

Ces repères deviennent pour les gens de la cinquantaine le nouvel étalon d'évaluation de leur action. On peut concevoir dès lors que l'incidence intergénérationnelle du défi de la cinquantaine sera considérable. Si l'issue du combat débouche sur un échec chez les travailleurs de cette strate, c'est toute la société et ses institutions qui se verront privées d'un apport précieux tant dans l'expertise dans ce qui est à faire que dans le développement de ceux qui prendront la relève. La richesse de l'héritage touche le contenu dans sa profondeur et la façon de faire dans sa flexibilité et la relève.

LES BABY-BOOMERS, CES APPRENTIS SORCIERS, ONT-ILS DÉMISSIONNÉ ?

Les quinquagénaires ont un dernier tour de piste à faire dans ce qu'on pourrait qualifier un cirque en mutation. N'y a-t-il que le défi d'empêcher que ce monde se défasse ? Le père Mailloux, fondateur du département de psychologie de l'Université de Montréal, qui a inspiré toute une génération d'éducateurs, disait qu'en temps de tempête (surtout de non-sens ajouterait-il), il valait mieux baisser la tête pour laisser passer le vent au-dessus et ce faisant, on voyait alors les personnes par terre à aider. C'est ce que Mère Theresa (à 70 ans !) a fait il y a plusieurs années sur le terrain d'une guerre qui déchirait le Moyen-Orient alors qu'on s'éternisait à l'ONU à discuter du comment régler la situation. Grand'Maison et Lefebvre (1993) concluaient ainsi sur le défi difficilement vécu actuellement par la personne de cinquante ans :

« Tout le monde est pour la vertu, diront les sceptiques. Mais comment se donner des mains pour agir, si le cœur n'est plus là ? Le cœur, ici, a nom courage, foi, engagement, sursaut de conscience, bref tout ce qui fait la dignité humaine capable de rebondir même dans les pires épreuves comme l'histoire nous l'a enseigné... Pour paraphraser Erikson, nous sommes ce qui nous survit. » (Une génération bouc émissaire, pp. 428-429).

Plusieurs réagissent avec raison aux discours qui ruminent une déprime qui ne sert personne. On perçoit d'ailleurs une prudence chez les auteurs et les dirigeants à trop développer les aspects négatifs tant chez les individus que les organisations. Les plus optimistes parleront de mutation, de gestation comme d'une période sombre, d'un Moyen Âge incontournable à l'émergence d'une ère de lumières. Mais ne nous leurrions pas, nous vivons une période difficile non pas dans la pénurie de moyens mais dans celle de sens qui touche le cœur et l'âme des quinquagénaires. Ce sont toujours les plus jeunes qui refont le monde, c'est là notre espérance et celle de l'humanité. Les mutations sont souvent angoissantes parce qu'elles conviennent à l'inconnu ; elles sont par contre exaltantes parce qu'elles appellent à la découverte. Si la peur commande le retrait, l'exaltation rend parfois impulsif et imprudent dans une situation qui requiert autant une réflexion qu'une action. Il convient aux plus vieux de réfléchir encore.

Devant un jeune se débattant avec son désespoir, nous cherchons à comprendre davantage et pour ce faire, nous retraçons son histoire, la signification de ses expériences de vie. Comment saisir en effet, le vécu de la personne sans saisir son environnement, son terreau ? Les Centres jeunesse de Montréal et les gens de cinquante ans sont issus d'une histoire qu'ils ont « tricoté ensemble » et qui les ont « tricotés ». Leur vécu rejoint un phénomène repérable dans plusieurs collectivités contemporaines et porte les enjeux qui font l'objet de la présente réflexion.

La « génération lyrique / les baby-boomers » dont les cinquante ans font partie, a défait un monde en jouant les apprentis sorciers diront certains. On pourrait penser qu'ils en paient le prix en devenant les boucs émissaires des aînés comme des plus jeunes pour les dérapages dans les différentes sphères de la société¹¹. C'est dans ce

terreau que nous pouvons saisir l'ampleur de l'attraction vers un pôle ou l'autre, à laquelle les gens de cinquante ans sont confrontés dans leur résolution de leur générativité-stagnation. C'est là aussi que nous pouvons identifier les fondements plus profonds des courants et des modes qui régissent les politiques de gestion et modulent le bon sens. Ces tendances plus ou moins inconscientes, d'autant insidieuses qu'elles sont à la fois intimes et généralisées, nous font, nous défont et colorent d'une façon particulière le défi de la cinquantaine et de la société en ce début du troisième millénaire. Ce sera d'ailleurs l'objet du prochain article. ▶

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 L'état emploie un demi-million de travailleurs. Les 50 ans et plus représentent donc 20 % des travailleurs de l'état. (*La Presse*, 28 avril 1999)
- 2 Tobi Davidge, directrice générale de la *Fondation Columbia* citée par G. Toupin, *La Presse*, 30 août 2001.
- 3 En 1980, la proportion était de 29 %. « Environ 21 000 personnes, ou 42 % des 55 000 employés de la fonction publique du Québec, prendront leur retraite au cours des 10 prochaines années ». Benoit J., *La Presse*, 18 mars 2002.
- 4 Article de André Pratte dans *La Presse*, mardi 16 mai 2000, p. A 16.
- 5 Un sondage de *Léger Marketing – Journal de Montréal* du 14 mars 2001 indique que 24 % des travailleurs anticipent prendre leur retraite avant 55 ans, 41 % entre 55 et 60 ans, et 33 % après 61 ans.
- 6 Communiqué à tous les membres du personnel des CJM, le 15 décembre 1999 : *Reconnaître les difficultés et identifier les solutions*.
- 7 *Rapport du comité sur la réadaptation en internat des jeunes* de 12 à 18 ans, Gendreau et Tardif coprésidents, Association des Centres jeunesse du Québec, mai 1999.
- 8 En 1998, les CJM ont souligné, en toute reconnaissance, l'apport de 178 employés au service des jeunes et de leur famille depuis 25 ans. Si on ajoute ceux cumulant plus d'années d'ancienneté, nous avons près de 10 % du personnel des CJM dans la strate des 25-35 ans d'expérience.
- 9 Bien qu'on incite moins à la retraite depuis l'expérience de 1997, il n'y a pas d'encouragement à poursuivre sa carrière jusqu'à 65 ans... On commence à percevoir des échos différents dans la presse depuis peu mais ils s'appuient sur des considérations économiques et non sur la contribution spécifique des travailleurs de plus de 50 ans au mandat de l'institution.
- 10 Allocution de mai 1999 reprise dans *Défi jeunesse*, vol. VI, no 1, oct. 1999, pp. 26-29.
- 11 Voir Grand'Maison J. et Lefebvre S. (1993), *Une génération bouc émissaire*, Fides, Montréal.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Grand'Maison J. et S. Lefebvre (1993). *Une génération bouc émissaire*, Montréal, Fides.
- Guardini R. (1957). *Les âges de la vie*, Poitiers, Éditions du Cerf.
- Guindon J. (1996). « Favoriser la croissance des personnes, l'enjeu de la cinquantaine », *Sans frontières, les forces psychologiques*, vol. 11, no 2, pp. 11-20.
- Riverin-Simard D. (1984). *Étapes de vie au travail*, Montréal, Éditions St-Martin.

L'alliance thérapeutique

Mélanie Dumaine, éducatrice, DSJ

Avec la collaboration spéciale de Pierre Baillargeon, professeur-chercheur, UQTR

L'alliance thérapeutique réfère au lien pouvant exister entre le client et l'intervenant dans les tâches de la psychothérapie. La qualité de ce lien est fonction du degré d'accord entre l'intervenant et le client et cette qualité de l'alliance thérapeutique est reconnue comme l'un des meilleurs prédicteurs de résultats en thérapie, peu importe son type (par exemple, Horvath et Symonds, 1991 ; Safran et Muran, 1996). Actuellement, plusieurs recherches sur ce thème mettent l'accent sur le traitement de population adulte. Toutefois, peu de recherches sont encore faites auprès d'autres clientèles, alors que certains chercheurs considèrent ce volet de la thérapie très approprié dans le contexte particulier de la dynamique adolescent et thérapeute (Florsheim, Shotorbani, Guest-Warnick, Barratt et Hwang, 2000).

À cet effet, les résultats de l'étude de Florsheim et al. (2000) suggèrent que les jeunes délinquants qui développent et maintiennent une alliance thérapeutique positive avec les intervenants, après trois mois dans un traitement, font probablement plus de gains thérapeutiques significatifs et probablement moins de récidives dans l'année suivant le placement. Sa présence est aussi un gage de changements de comportements intériorisés et extériorisés. Et même si le développement d'une alliance solide entre l'intervenant et le client ne garantit pas des changements positifs, Florsheim et al. (2000) croient qu'elle joue un rôle crucial en mobilisant les deux personnes vers l'accomplissement des buts du traitement. Inversement, l'absence d'une telle alliance augmente la probabilité que les progrès soient lents ou que l'échec puisse se produire.

Dans les centres jeunesse, les jeunes suivent souvent des traitements contre leur gré. Dans ce contexte, l'alliance thérapeutique entre l'intervenant et le client peut comporter des ruptures (affaiblissement ou fluctuation dans la qualité de l'alliance) et, ainsi, affecter les résultats de l'intervention. Les ruptures peuvent varier en intensité, en durée et en fréquence selon la dynamique particulière de la dyade en cause. Cependant, selon certains auteurs (par exemple, Safran, Crocker, McMain,

et Murray, 1990 ; Pinsof, 1995), les interventions comportant des ruptures de l'alliance semblent plus efficaces que les interventions sans rupture, à la condition toutefois, que l'alliance soit restaurée. La première étape d'un processus de restauration passe par la prise de conscience de la présence d'une rupture ou l'identification des indices de rupture. Le présent texte se centrera principalement sur cet aspect. Chaque rupture commence avec un indice spécifique (Rice et Greenberg, 1984), un énoncé ou une action du client qui signale le début de l'événement de rupture.

LA CLASSIFICATION DES RUPTURES DE L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE

Safran et Muran (2000) ont élaboré deux modèles d'un processus par stades utiles pour comprendre les façons caractéristiques de résoudre les ruptures de l'alliance thérapeutique. La figure 1 présente ces deux modèles.

Les indices de ruptures se répartissent en deux sous-catégories : retrait et confrontation. Dans les ruptures de retrait, le client se retire ou se désengage partiellement de l'intervenant, de ses propres émotions, ou de certains aspects du processus thérapeutique. Dans certains cas, le client éprouve de la difficulté à exprimer ses préoccupations, ses besoins dans la relation.

Dans les ruptures de confrontation, le client exprime directement de la colère, du ressentiment ou de l'insatisfaction envers l'intervenant ou envers certains aspects de l'intervention.

**Dans les ruptures de retrait, le client
se retire ou se désengage
partiellement de l'intervenant,
de ses propres émotions.**

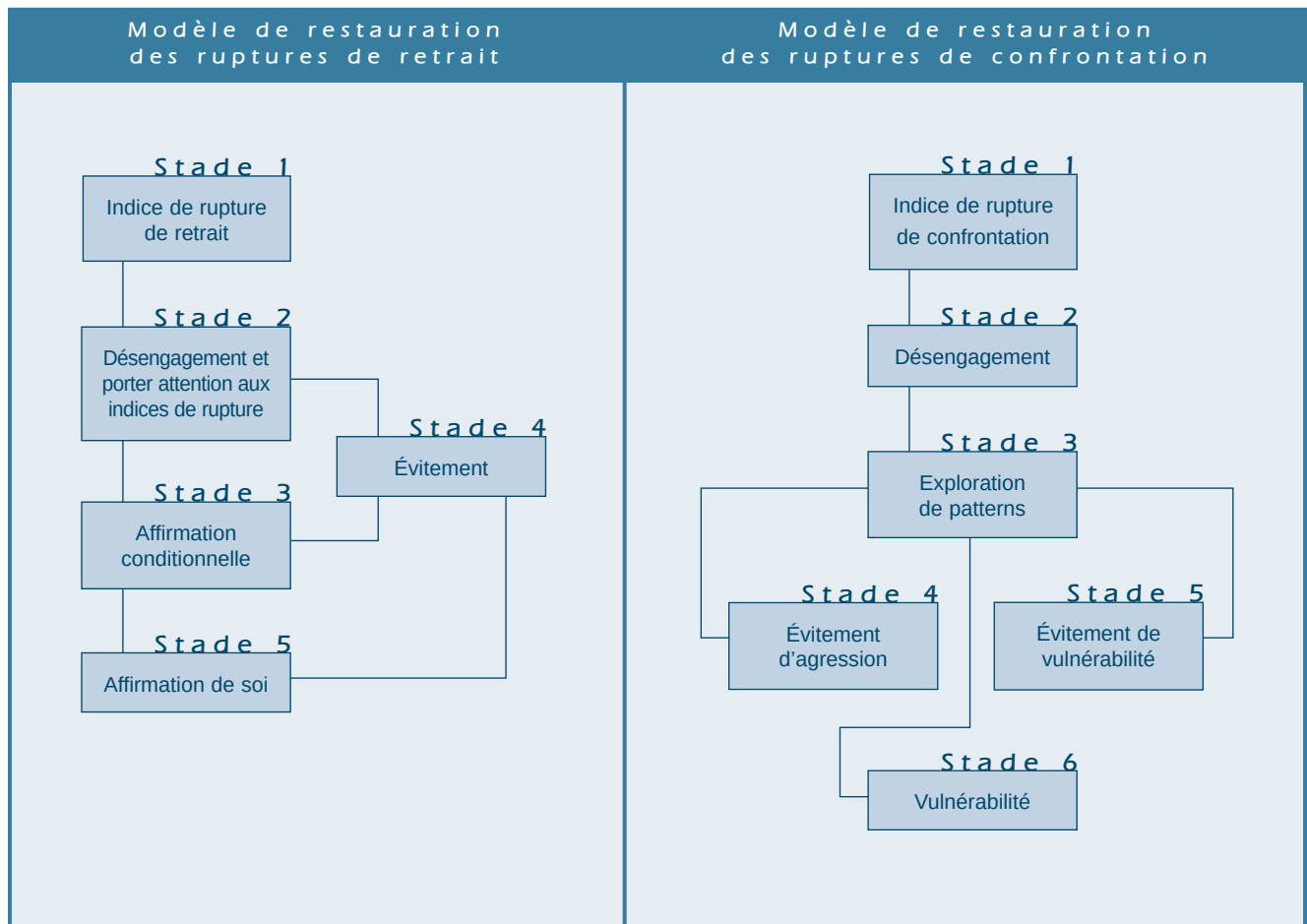


Figure 1. Modèle de résolution des ruptures de retrait et de confrontation de Safran et Muran (2000)

Les ruptures de retrait et de confrontation reflètent donc les différentes façons pour le client de faire face à la tension entre leurs besoins dialectiquement opposés d'individualisation et de relation. Dans les ruptures de retrait, le client lutte pour la relation au prix de son besoin d'individuation ou de définition de soi. Dans les ruptures de confrontation, le client négocie le conflit en favorisant le besoin d'individuation ou de définition de soi au détriment du besoin de relation. Différents clients présentent une prédominance pour un type de rupture plutôt qu'un autre, cette prédominance reflète les différents styles caractéristiques de faire face ou de s'adapter aux situations. Toutefois, pendant le traitement, ces deux types de ruptures peuvent apparaître avec un client spécifique ou les caractéristiques de retrait et de confrontation peuvent

contribuer, toutes les deux, à une impasse spécifique. Cependant, il est important pour l'intervenant d'être sensible aux qualités spécifiques de la rupture qui apparaît à ce moment, plutôt que de s'emprisonner dans une vision du client comme faisant partie exclusivement des types de retrait ou de confrontation.

Suite aux recherches entreprises sur l'alliance thérapeutique, différents exemples de ruptures de retrait et de confrontation ont été répertoriés. Le tableau 1 présente ces exemples. Bien que la liste soit en termes d'indices du client, il faut rappeler que toutes les ruptures de l'alliance thérapeutique sont conceptualisées comme impliquant un client et un intervenant. La contribution précise de chacun varie selon la rupture particulière.

Exemples : ruptures de retrait	Exemples : ruptures de confrontation (Le client se plaint ...)
Déni : le client nie un sentiment, un état, comme la colère qui se manifeste pourtant avec évidence.	De l'intervenant comme personne : un client attaque la manière réservée de l'intervenant comme trop passive.
Réponse minimale : un client répond avec des réponses courtes, sèches aux questions ouvertes, exploratoires de l'intervenant.	De l'intervenant comme compétent : un client trouve inutiles les commentaires de l'intervenant et remet en question les habiletés de l'intervenant.
Changement de sujet : un client explore un thème et subitement change la centration pour un sujet non relié ou vaguement relié.	Des activités de la thérapie : un client devient irrité par les questions de l'intervenant en ce qui concerne ses sentiments intérieurs et s'interroge à haute voix sur leur pertinence.
Intellectualisation : un client discute d'une expérience pénible d'une manière détachée et intellectualisée.	D'être en thérapie : un client confronte l'intervenant avec ses doutes sur la poursuite de la thérapie.
Conter des histoires : un client raconte des histoires ou des anecdotes trop élaborées pour expliquer un événement.	Des paramètres de la thérapie : un client se plaint de l'horaire de la séance.
Parler des autres : un client consacre un temps démesuré pour parler des autres personnes et de ce qu'ils font.	Du progrès en thérapie : un client se plaint du manque de gains significatifs dans le traitement.

Tableau 1. Classification des ruptures de retrait et de confrontation (Safran et Muran, 2000)

Un indice de retrait du client signale le premier stade du modèle de restauration des ruptures de l'alliance thérapeutique. Par exemple, le client se soumet à l'intervenant ou lui indique sa déférence en acquiesçant à son interprétation. Ce type de retrait est souvent une partie d'interactions continues dans lesquelles l'intervenant devient engagé dans la matrice relationnelle du client. Il répond à son comportement passif ou soumis en ignorant des indications subtiles de préoccupations du client ou en se montrant ouvertement directif ou dominateur, autoritaire. Par exemple, le client répond à une interprétation en y acquiesçant et l'intervenant continue à élaborer son interprétation.

Les ruptures de confrontation commencent typiquement par certaines variantes de réponses habituelles du soi du client. Par exemple, un client a depuis longtemps un désir de support qui n'a pas été comblé ou un désir qu'on prenne soin de lui et une tendance à percevoir l'intervenant comme une personne de plus qui va le

décevoir. Il entre ainsi dans la relation thérapeutique avec un bagage de déception et de rage attendant d'être attisé par les erreurs et limites inévitables de l'intervenant. Quand les ruptures de confrontation se produisent, il peut être difficile, sinon impossible, pour l'intervenant d'éviter de répondre aux exigences ou aux critiques du client de façon défensive ; de cette façon, il obtient la réponse attendue de l'autre.

Ce type de retrait est souvent une partie d'interactions continues dans lesquelles l'intervenant devient engagé dans la matrice relationnelle du client.

LES PRINCIPES DE RESTAURATION DES RUPTURES DE L'ALLIANCE THÉRAPEUTIQUE

Une fois que les ruptures de l'alliance thérapeutique sont bien identifiées, il est important de savoir quoi faire pour restaurer les ruptures de l'alliance thérapeutique.

Selon Safran, Crocker, McMain et Murray (1990), cinq principes guident le processus de restauration des ruptures d'alliance :

- **Porter attention aux ruptures dans l'alliance :** Cette étape est cruciale puisque que le processus de restauration ne peut commencer tant que la rupture n'a pas été notée. Puisque les clients sont souvent hésitants à communiquer leurs sentiments négatifs directement, cette première étape peut être problématique.
- **Être conscient de ses propres sentiments :** La conscience de ses propres sentiments est importante. Premièrement, les sentiments de l'intervenant servent de baromètre pour évaluer la qualité de la relation moment par moment. Si le client se sent suffisamment en sécurité pour permettre à l'intervenant d'entrer dans son monde intérieur, l'intervenant devrait éprouver un sentiment de véritable empathie pour lui (Safran et Segal, 1990). L'absence d'une telle expérience peut indiquer la présence d'une rupture de l'alliance. Deuxièmement, les sentiments de l'intervenant donnent des informations importantes qui peuvent être employées dans le processus de métacommunication. Troisièmement, l'identification précise de ses propres sentiments est une partie importante du processus d'acceptation de ses responsabilités. Si l'intervenant est incapable d'identifier ses propres sentiments avec précision, son action sera biaisée par des facteurs inconscients.
- **Accepter ses responsabilités :** La raison pour laquelle il est important d'admettre son rôle dans l'interaction est que, souvent lorsqu'il y a une rupture d'alliance thérapeutique, le client et l'intervenant deviennent bloqués dans une position interactionnelle où l'un essaie de convaincre l'autre. Par exemple, un intervenant et un client s'engagent dans une lutte pour décider d'un sujet de discussion. Si l'intervenant s'inclut dans la description de l'interaction et reconnaît ses responsabilités, le client peut plus facilement concevoir le processus d'exploration comme une activité de collaboration. La situation a de fortes chances de passer d'une dynamique de confrontation à une dynamique de partenariat. Parler de

En plus de reconnaître sa responsabilité dans l'interaction, il peut être utile que l'intervenant manifeste au client une compréhension empathique. Si l'intervenant est capable de manifester, de façon adéquate, de l'empathie pour l'expérience du client pendant une rupture de l'alliance et de communiquer sa compréhension, le client peut se sentir compris et trouver qu'il est plus facile de commencer à explorer ce qui se passe dans l'interaction.

la rupture comme « de notre problème » plutôt que « de votre problème » permet de commencer à développer une certaine connivence. Dans certaines situations, même lorsque l'intervenant reconnaît son rôle dans l'interaction et fait des commentaires sur le rôle du client, le client peut continuer à se sentir critiqué ou blâmé et continuer à se protéger. Dans ce cas, il est important que l'intervenant cesse de faire des commentaires sur la contribution du client à l'interaction. Le simple fait d'accepter sa responsabilité pour le rôle qu'il a joué dans l'interaction peut libérer le client et lui permettre d'explorer son rôle dans l'interaction. Si l'intervenant est capable de clarifier son rôle dans l'interaction, le client peut commencer à comprendre ses propres réactions et par conséquent, commencer à être plus confortable pour accepter ses propres sentiments et réactions. Ceci peut donc faciliter un début d'exploration de sa contribution à l'interaction. L'acceptation par l'intervenant de sa contribution à l'interaction dans cette situation permet d'amorcer le processus d'exploration de soi et, éventuellement, de restaurer la rupture de l'alliance.

- **Manifester de l'empathie pour l'expérience du client :**

En plus de reconnaître sa responsabilité dans l'interaction, il peut être utile que l'intervenant manifeste au client une compréhension empathique. Si l'intervenant est capable de manifester, de façon adéquate, de l'empathie pour l'expérience du client pendant une rupture de l'alliance et de communiquer sa compréhension, le client peut se sentir compris et trouver qu'il est plus facile de commencer à explorer ce qui se passe dans l'interaction. En plus de se sentir compris, une réponse empathique adéquate peut aider le client à reconnaître ses propres sentiments, ce dont il n'est pas toujours pleinement conscient. Bien que la manifestation d'une compréhension empathique de l'expérience du client facilite souvent le processus de restauration, dans certains cas, elle peut nuire à sa résolution. Cette situation peut se produire lorsque le client se sent traité avec condescendance.

- **Maintenir la condition d'observateur participant**

Quand l'intervenant commence à parler de la relation intervenant et client, il est essentiel qu'il maintienne sa condition d'observateur participant. Les intervenants font souvent l'erreur de devenir prisonnier d'un cycle interpersonnel dysfonctionnel après avoir amorcé un processus d'échange sur leur relation avec le client. Par exemple, un client est plutôt fermé et hésitant à partager son expérience avec l'intervenant. Plus l'intervenant essaie d'explorer l'expérience du client, plus le client se ferme. De plus, en réponse aux tentatives de l'intervenant pour parler de cette situation avec le client, ce dernier demeure fermé. L'intervenant intensifie ses efforts pour que le client s'ouvre, ce qui semble intensifier le retrait du client.

UNE RECHERCHE AU CENTRE JEUNESSE

Évidemment chaque intervenant souhaite, dans son travail, avoir du succès dans son intervention. Comme l'alliance thérapeutique est un bon prédicteur de ce succès, il convient de mieux la connaître et de pouvoir mieux reconnaître les bris ou les ruptures pouvant survenir dans le processus thérapeutique entre intervenant et client. C'est dans cette optique qu'une recherche a été menée au *Centre jeunesse de Montréal*. Elle a visé l'identification de ruptures de l'alliance thérapeutique afin de compléter la classification des indices de ruptures du modèle de Safran et Muran (2000) dans le contexte spécifique d'une clientèle adolescente placée en centre de réadaptation. Ce dernier aspect constitue d'ailleurs le caractère original de l'étude.

Au total, 55 ruptures ont pu être observées à partir de l'écoute de 485 minutes d'enregistrement audio, soit 23 ruptures de retrait (42 %), 12 ruptures de confrontation (22 %) et 20 ruptures atypiques (36 %). Quatre nouvelles classes de ruptures sont créées à partir des ruptures atypiques. La manœuvre d'évitement est la rupture se produisant le plus fréquemment selon ce type de ruptures (85 %). Parmi les autres résultats obtenus, la fréquence pour les items suivants est moindre: l'expression indirecte de sentiments négatifs ou d'hostilité (5 %), la complaisance (5 %) et les comportements rehaussant l'estime de soi (5 %).

Les nouvelles classes de ruptures peuvent se définir de la façon suivante. Dans la manœuvre d'évitement, le client peut s'engager dans de telles manœuvres pour réduire l'anxiété associée à une rupture dans l'alliance. Le client peut ne pas répondre aux interventions de l'intervenant, il peut devenir non clair ou confus suite aux interventions de l'intervenant ou encore il peut complètement ignorer les remarques de l'intervenant.

L'expression indirecte d'un sentiment négatif ou d'hostilité se remarque par du sarcasme, des comportements non verbaux ou des comportements passifs-agressifs. Un exemple fréquent de ce type de rupture est l'allusion du client à des préoccupations ou des sentiments négatifs sur la relation thérapeutique par une allusion au transfert.

Dans la complaisance, plutôt que de risquer de brouiller la relation avec l'intervenant, le client acquiesce. La complaisance peut aussi se remarquer par un accord précipité avec l'intervenant, sans raison apparente.

Finalement, les comportements rehaussant l'estime de soi se caractérisent par des commentaires d'autojustification ou de valorisation de soi. Un client peut essayer de se justifier ou de se défendre comme moyen de regagner une estime de soi perdue. Par exemple, le client peut présenter des images positives de lui-même à l'intervenant pour gonfler son estime de soi.

La classification de Safran et al. (2000) n'est pas complète avec une clientèle adolescente. Un regroupement des deux classifications pourrait donc être bénéfique avec une clientèle adolescente qui exprime les indices de rupture de l'alliance thérapeutique à partir d'items différents d'une clientèle adulte.

Les résultats de la recherche avec des adolescents démontrent une fréquence élevée d'utilisation des indices de rupture de retrait par rapport aux autres types d'indices de rupture. De plus, une faible fréquence d'indices de rupture de confrontation est surprenante avec la clientèle adolescente visée par la recherche. En effet, ces adolescents sont en forte réaction face à l'autorité et éprouvent certaines difficultés à faire des retours sur des situations. Ils sont aussi incapables de contrôle interne et ils s'opposent au contrôle externe et à ses règles.

Cet état de fait peut toutefois s'expliquer par le fait que le service où a eu lieu l'expérimentation se veut une unité de support à l'intervention. En effet, les jeunes fréquentant le service le font sur une base volontaire et participent, de plus, à l'élaboration du plan d'intervention utilisé par le service. Le fait que les jeunes soient volontaires entraîne l'observation d'une faible quantité de ruptures de confrontation. En effet, le service se veut un milieu non confrontant pour les jeunes en raison de ses activités et de sa structure.

Le contexte de ce service force le conformisme, car le fait que les jeunes soient enregistrés entraîne des effets non recherchés. Les jeunes tentent de paraître meilleurs qu'ils ne le sont en réalité pour mieux paraître aux yeux de l'examineur. D'autres, par contre, ont tendance à se rabaisser pour paraître moins bons ou plus faibles que ce qu'ils sont réellement. De cette façon, les jeunes modifient quelque peu leur façon d'être et d'interagir avec l'intervenant même si les façons de faire ont été respectées le plus fidèlement possible. Les jeunes portent une plus grande attention à leur façon d'être et de parler du fait qu'ils sont enregistrés.

Les ruptures font partie intégrante du travail des intervenants en centre jeunesse mais peu en prennent conscience. Les intervenants auraient donc avantage à apprendre à les identifier et l'apprentissage de principes de restauration des ruptures pourrait alors être utilisé par les intervenants, suite à la sensibilisation aux indices de rupture de l'alliance thérapeutique.

Il serait intéressant de porter plus en avant la recherche sur les principes de restauration qui sous-tendent les ruptures de l'alliance thérapeutique. Il serait, en effet, intéressant d'explorer la façon dont les intervenants utilisent les cinq principes de restauration pour rétablir la relation brisée par des ruptures de l'alliance thérapeutique. ►

Évidemment chaque intervenant souhaite, dans son travail, avoir du succès dans son intervention. Comme l'alliance thérapeutique est un bon prédicteur de ce succès, il convient de mieux la connaître et de pouvoir mieux reconnaître les bris ou les ruptures pouvant survenir dans le processus thérapeutique entre intervenant et client.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Florsheim, P., Shortorbani, S., Guest-Warnick, G., Barratt, T. et W. C. Hwang (2000). « Role of the working alliance in the treatment of delinquent boys in community-based programs », *Journal of Clinical Child Psychology*, no 29, 94-107.
- Horvath, A. O. et B. D. Symonds (1991). « Relation between working alliance and outcome in psychotherapy : a meta-analysis », *Journal of Counseling Psychology*, no 2, 139-149.
- Rice, L. et L. S. Greenberg (1984). *Patterns of change : intensive analysis of psychotherapeutic process*, New-York, Guilford.
- Safran, J. D. et J. C. Muran (2000). *Negotiating the therapeutic alliance : A relational treatment guide*, New-York, Guilford.
- Safran, J.D. et Z.V. Segal (1990). *Interpersonal process in cognitive therapy*, New-York, Basic Books.
- Safran, J.D., Crocker, P., McMain, S. et P. Murray (1990). « Therapeutic alliance ruptures as a therapy event for empirical investigation », *Psychotherapy*, no 27, 154-165.

La prostitution juvénile, quoi de neuf ?

Lise Durocher, conseillère, Partenariat-réseau, DSPR

Évelyne Fleury, personne-ressource en prévention des ITS/VIH et problématiques connexes, DSPR

En collaboration avec Patrick Berthiaume, travailleur de rue, Séro Zéro

Jacques Moïse, directeur, Projet d'Intervention Auprès des Mineur(e)s Prostitué(e)s

Malgré la reconnaissance de l'existence du phénomène de la prostitution juvénile la littérature demeure plutôt silencieuse à ce propos et peu d'outils existent pour accompagner les jeunes qui se prostituent, qui ont déjà fait de la prostitution ou qui sont à risque de s'engager dans des processus menant à la prostitution. Avec l'aide précieuse de deux collaborateurs possédant une expérience notoire de travail auprès des jeunes qui se prostituent, cet article se veut l'occasion de dresser un portrait actuel de la prostitution juvénile et de proposer quelques pistes d'action pour mieux répondre aux besoins des jeunes confrontés à cette réalité.

PLUS D'UN MILLION DANS LE MONDE

Partout sur la planète, des enfants et des adolescents participent à l'industrie du sexe et procurent des services sexuels similaires à ceux offerts par les adultes. Les données issues d'études provenant de divers pays présentées lors du deuxième congrès mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales au Japon en 2001, indiquent que le phénomène de la prostitution des mineurs est en forte croissance (Conseil du statut de la femme, 2002). Bien que l'âge de consentement sexuel puisse varier d'un pays à l'autre, la prostitution des mineurs est illégale partout dans le monde (UNICEF, 1990).

Le contexte d'illégalité et de clandestinité entourant la prostitution juvénile ne permet toutefois pas d'évaluer avec certitude le nombre de jeunes impliqués dans des

L'âge de consentement

Au Québec, la loi considère que les jeunes de 14 ans et de moins de 18 ans sont en mesure de consentir à une relation sexuelle. Par contre, ils ne peuvent avoir de relations sexuelles avec un autre jeune qui est en situation d'autorité ou de confiance. Pour les jeunes de 12 à 14 ans, il est possible d'y consentir, mais seulement avec quelqu'un du même groupe d'âge c'est-à-dire de moins de 16 ans et lorsque la différence d'âge entre les jeunes concernés est de 2 ans et moins. Pour les jeunes de moins de 12 ans, il ne peut y avoir de consentement à participer à des activités sexuelles avec une personne âgée de 12 ans et plus. De plus, aucun de ces jeunes ne doit se retrouver en situation d'autorité ou de confiance (gardien, instructeur, animateur...) (réf. Article de loi 150.1, Code criminel du Canada.).

activités de prostitution. Cependant, en additionnant les chiffres les plus conservateurs avancés par chaque pays, on estime ce nombre à plus d'un million de mineurs à travers le monde.

QUELQUES MILLIERS À MONTRÉAL

À l'heure actuelle, aucune étude récente ne permet d'évaluer avec justesse le nombre de jeunes qui participent à l'industrie du sexe au Québec¹. Cependant, à Montréal, les travailleurs de rue du P.I.A.M.P. (un organisme œuvrant auprès des jeunes qui se prostituent) estiment à environ 4 000 le nombre de filles et de garçons âgés entre 12 à 25 ans, impliqués dans des activités de prostitution. Plusieurs intervenants du milieu communautaire montréalais s'inquiètent d'une progression du nombre de jeunes qui se prostituent, notamment de façon occasionnelle², sans toutefois parvenir à la quantifier.

ENTRE LE STÉRÉOTYPE ET LA RÉALITÉ

La définition de la prostitution varie considérablement d'une époque à une autre et d'une école de pensées à une autre (Conseil du statut de la femme, 2002). L'image populaire de la prostitution demeure tout de même relativement stable à travers le temps, évoquant d'abord la prostitution de rue. La croyance populaire véhicule le stéréotype selon lequel la prostitution est le fait d'une femme dans la vingtaine ayant vécu une enfance malheureuse, de multiples abus sexuels et qui, bien sûr, subit les pressions d'un proxénète violent et se prostitue pour se procurer la drogue dont elle est dépendante.

Bien que cette situation soit possible et apparente, elle ne constitue qu'une partie de la réalité de l'ensemble des personnes qui se prostituent et est très loin de représenter tout ce que l'on peut considérer comme des actes de prostitution.

Ironiquement, cette définition réduite et stéréotypée de la prostitution est aussi présente chez les jeunes mêmes qui pratiquent la prostitution dans des contextes et des lieux autres que celui de la rue. Des propos tels que : « Je danse, c'est de l'art, les clients ne me touchent pas », « J'suis pas une prostituée »³ partagés par une importante proportion de jeunes qui dansent nus illustrent ce fait, tout

Le tourisme sexuel, un phénomène urbain

Le tourisme sexuel n'est pas seulement l'affaire du tiers monde (Moise, 2002). Montréal est un endroit de prédilection, une destination de plus en plus populaire pour les « touristes sexuels » américains et autres. Certains d'entre eux ont affirmé qu'à Montréal, les personnes qui se prostituent sont plus facilement accessibles et que les services offerts sont de meilleure qualité et moins dispendieux que dans leurs pays d'origine. Les services d'escorte sont même offerts sur internet : tarifs, photographies et prises de rendez-vous en ligne ! De leur côté, les témoignages de jeunes qui se prostituent révèlent que les clients américains paient beaucoup mieux que les clients québécois. Depuis quelques années, des producteurs de films pornographiques viennent des États-Unis pour filmer de jeunes filles et de jeunes garçons qui demandent beaucoup moins d'argent pour offrir leurs services. L'industrie florissante du cinéma pornographique et la montée fulgurante du cybersexe contribuent à faire de Montréal un endroit réputé pour le commerce du sexe.

comme des jeunes offrant leurs services sexuels via une agence d'escortes qui ne perçoivent pas cet échange de services comme de la prostitution : « Je ne travaille pas sur la rue, je ne me prostitue pas », « Les clients m'amènent dans les restos chics et les bars branchés de la ville, les relations sexuelles c'est seulement quelques heures ». Par ailleurs, puisqu'elle implique souvent des sentiments amoureux de la part des jeunes qui se prostituent, la relation avec le souteneur ou le proxénète embrouille également la définition de la prostitution : « Je couche avec des hommes pour aider mon chum qui a des problèmes d'argent, c'est pas de la prostitution ça ! ».

Proxénètes et souteneurs

Le proxénétisme, tout comme la prostitution, semble pouvoir prendre différentes formes. En 1999, le rapport du *Comité sur la prostitution de rue et la prostitution juvénile de Montréal* estimait qu'environ une femme (juvénile et adulte) qui se prostitue sur cinq travaillait pour un proxénète. Selon les travailleurs de rue du milieu, cette donnée semble juste si elle réfère à la définition traditionnelle et stéréotypée du proxénète selon laquelle, des individus sans scrupule séduisent des femmes pour les faire travailler sur le marché du sexe, tirer profit et vivre des produits de ce travail. Néanmoins, dans le milieu, sans porter l'étiquette de proxénète et avoir des visées aussi bien définies, plusieurs personnes profitent d'un certain déséquilibre du pouvoir entre eux et une autre personne en vue de l'exploiter sexuellement dans l'attente soit d'un profit, soit d'un plaisir personnel. Cette forme de soutien et d'exploitation beaucoup plus insidieuse serait, à l'heure actuelle, assez répandue et permet d'englober plusieurs acteurs gravitant dans le milieu de la prostitution : le vendeur de drogues, le propriétaire de bar de danseuses ou d'agences d'escorte, le conjoint de la personne qui se prostitue, le sugar daddy... Cette définition plus large pourrait expliquer que certaines études indiquent que 80 à 95 % de toutes les formes de prostitution seraient contrôlées par un souteneur. (Conseil du statut de la femme, 2002).

UN PHÉNOMÈNE MULTIFORME ET PARFOIS INVISIBLE

La prostitution c'est le fait de pratiquer des activités sexuelles en échange de biens ou de services, et prioritairement, pour des motifs autres que ses propres besoins sexuels et affectifs (Hannigan, 1997). En ce sens, la prostitution englobe beaucoup plus que la prostitution de rue. Le cybersexe, les massages érotiques, les danses nues, les photographies pornographiques et les services de lignes érotiques, par exemple, constituent également des actes de prostitution.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies de communication (téléphone cellulaire, téléavertisseur, internet...) les filles et les garçons qui se prostituent n'ont plus à arpenter les rues en attente de clients. Une grande partie des activités de prostitution échappent donc aux yeux du grand public de même qu'aux autorités et aux organismes institutionnels et communautaires venant en aide aux personnes qui se prostituent. Aussi, la présence de réseaux de prostitution juvénile parfois très bien organisés contribue à camoufler les activités qui y sont liées et restreint les possibilités d'accompagnement des intervenants. Le fonctionnement en réseau est souvent jugé nécessaire pour assurer la confidentialité aux clients qui utilisent les services sexuels de mineurs. Ces réseaux sont généralement efficaces dans le recrutement des jeunes filles et garçons et souvent étroitement liés au monde du crime organisé (Conseil du statut de la femme, 2002).

À chacun son histoire

Devant un tel phénomène, la recherche des causes est inévitable. Dans la grande majorité des cas, la prostitution est un moyen pour un individu de répondre à des besoins fondamentaux qu'il n'arrive pas à combler autrement (Durocher et Young, 2000-2001). Cependant, si certaines caractéristiques, circonstances et motifs sont communs aux jeunes qui se prostituent, chaque trajectoire demeure unique.

Plusieurs jeunes, filles et garçons, qui se prostituent, entretiennent de façon commune, des liens difficile avec les membres de leur famille (Conseil du statut de la femme, 2002). En effet, plusieurs d'entre eux proviennent de milieux familiaux empreints de difficultés (pauvreté, isolement, violence, conflit relationnel...) au sein desquels ils ont souffert de carences affectives (Durocher et Fortier, 1999). De ces difficultés familiales découlent trop souvent d'autres problèmes qui se manifestent, entre autres par l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire et les fugues

Avec l'arrivée des nouvelles technologies de communication (téléphone cellulaire, téléavertisseur, internet...) les filles et les garçons qui se prostituent n'ont plus à arpenter les rues en attente de clients. Une grande partie des activités de prostitution échappent donc aux yeux du grand public de même qu'aux autorités et aux organismes institutionnels et communautaires venant en aide aux personnes qui se prostituent.

répétitives. Au plan sexuel, les jeunes qui se prostituent ont souvent vécu des expériences précoces et plusieurs d'entre eux ont vécu des abus (Durocher et Fortier, 1999). Enfin, les placements en famille d'accueil et en centre de réadaptation représentent également des expériences communes à ces adolescents.

Différents motifs poussent les jeunes, filles et garçons, à se prostituer. S'il est aisément reconnu que pour certains jeunes la prostitution peut constituer un moyen de survie, de faire de l'argent, de contester ou de fuir (Moïse, 2002), il est plus difficilement admis que pour d'autres, la prostitution offre l'opportunité de s'amuser, de s'exprimer, de s'affirmer, d'obtenir de l'affection, de la tendresse et de la reconnaissance, de devenir autonome et de combler une recherche de sensations fortes qui leur donneront le sentiment d'exister (Durocher et Fortier, 1999). La consommation et l'abus de drogues sont souvent associés aux activités de prostitution. Qu'elle soit abusive ou non, la consommation peut être un élément déclencheur des activités de prostitution ou être la conséquence de ces activités et contribuer à maintenir les adolescents dans l'industrie du sexe (Conseil du statut de la femme, 2002).

Plaisirs et désillusions

Si les avantages, le plaisir et l'illusion de liberté priment au départ, à moyen et à long termes, les impacts négatifs peuvent être nombreux. L'âge, les caractéristiques personnelles du jeune et l'environnement dans lequel il évolue teinteront la manière dont il vivra ces impacts négatifs.

La prostitution est en forte majorité le fait de femmes qui offrent des services de nature hétérosexuelle. Si les premières activités de prostitution ont lieu vers l'âge de 15 et 16 ans pour les filles comme pour les garçons, la durée de l'implication est toutefois plus longue chez les filles. L'implication des garçons serait plus courte en raison de la demande des clients qui préfèrent les corps plus jeunes aux plus âgés (Conseil du statut de la femme, 2002).

Au plan psychologique, le principal méfait est sans aucun doute la diminution de l'estime de soi. Qu'elles se déroulent sur la rue ou ailleurs, les activités de prostitution amènent généralement les personnes qui se prostituent à se percevoir comme des objets sexuels dont la seule valeur reconnue est leur sexe. Le climat de violence associée au milieu de la prostitution contribue largement à entretenir ce sentiment. De même, la stigmatisation sociale à laquelle les personnes qui se prostituent doivent faire face, le fait d'être jugé contribuent au climat de violence qui entoure le milieu de la prostitution et minent l'estime personnelle des jeunes qui se prostituent. Avec le temps, les relations

interpersonnelles tendent souvent à devenir uniquement utilitaires. Si l'expérience se prolonge et que la prostitution devient un mode de vie, l'isolement et la dépression sont souvent observés. Finalement, à plus long terme, une désensibilisation à la sexualité et à l'affectivité ainsi que des dysfonctions sexuelles sont également notées.

Au plan physique, le mode de vie nocturne, l'alimentation déficiente, le stress, l'usage d'alcool et de drogues ainsi que la violence subie peuvent conduire certains jeunes à développer des problèmes de santé. Les risques d'infection au virus d'immunodéficience humaine (VIH), aux hépatites et aux autres infections transmises sexuellement (ITS) sont très élevés. Pour les jeunes filles, les risques de grossesse non désirée sont également importants (Durocher et Young, 2000-2001).

Prostitution masculine et féminine : pareil ou pas pareil ?

La prostitution est en forte majorité le fait de femmes qui offrent des services de nature hétérosexuelle. Si les premières activités de prostitution ont lieu vers l'âge de 15 et 16 ans pour les filles comme pour les garçons, la durée de l'implication est toutefois plus longue chez les filles. L'implication des garçons serait plus courte en raison de la demande des clients qui préfèrent les corps plus jeunes aux plus âgés (Conseil du statut de la femme, 2002). Pour les quelques garçons qui poursuivent plus longtemps, le rapport avec le client se modifie. Ils ne garderont qu'une dizaine de clients avec qui ils entretiendront des relations privilégiées. Si le même phénomène est observable chez les filles, elles auront, en grande majorité, besoin de changer de clientèle ou de milieu pour poursuivre leurs activités de prostitution.

La prostitution masculine se distingue de la prostitution féminine puisque les échanges sexuels impliquent, presque exclusivement des personnes du même sexe. Pour certains jeunes garçons, la prostitution peut donc être un moyen d'entrer en contact avec le milieu homosexuel, de vivre des expériences homosexuelles et d'explorer leur orientation sexuelle. Cependant, il est important de noter que, même si la majorité des garçons ont des rapports homosexuels lors de leurs activités de prostitution, plusieurs d'entre eux sont d'orientation hétérosexuelle et bisexuelle. Il est donc préférable d'utiliser le terme prostitution masculine plutôt que prostitution homosexuelle. Puisqu'ils craignent d'être jugés sur leur virilité et leur orientation sexuelle, les garçons qui se prostituent présenteraient encore plus de difficulté que les filles à demander de l'aide (Durocher et Young, 2000-2001).

À Montréal, les lieux de prostitution des garçons sont centralisés dans le Village gai, quadrilatère qui couvre les rues St-Hubert et Dorion et les boulevards Maisonneuve et René-Lévesque. Les travailleurs de rue du P.I.A.M.P. estiment qu'environ 600 à 700 garçons travaillent sur la rue tandis que plus de 1 000 autres pratiquent via les agences d'escortes, les bars de danseurs, les saunas, les salons de massages... Pour plusieurs garçons, les premières activités de prostitution se produisent lorsqu'ils quêtent dans le Village gai. Sollicités par des clients qui les invitent à avoir des rapports sexuels, ils découvrent ainsi une manière plus rapide de faire de l'argent. Cependant, il ne faut pas conclure à une association gai-prostitution masculine puisque plusieurs clients n'habitent pas le Village gai et ne se considèrent pas homosexuels. Depuis un moment, les travailleurs de rue du P.I.A.M.P. et de *Séro Zéro* observent que quelques garçons qui se prostituent sont accompagnés de leur amoureuse. Les filles ne semblent pas dérangées par les activités de prostitution de leurs amis de cœur qu'elles attendent patiemment pendant qu'ils offrent leurs services sexuels. La présence des filles permet à ces garçons de faire une coupure entre leurs activités de prostitution de nature homosexuelle et leur orientation sexuelle de nature hétérosexuelle. Par ailleurs, bien qu'il soit fréquent que des hommes hébergent et supportent financièrement les garçons en échange de faveurs sexuelles et de compagnie, les proxénètes (selon la définition traditionnelle) sont pratiquement absents du milieu de la prostitution masculine qui s'exerce davantage de manière autonome (Moïse, 2002).

Pour leur part, les jeunes filles qui se prostituent seraient plus de 2 000 à Montréal. Cette évaluation est probablement très conservatrice puisque, d'une part, les lieux de prostitution des jeunes filles sont beaucoup moins centralisés que ceux des garçons et que, d'autre part, elles sont difficilement rejointes par les intervenants des organismes communautaires et institutionnels. En fait, les jeunes filles pratiquent la prostitution un peu partout dans la ville et souvent dans des zones dites protégées telles que des bars de danseuses nues, des salons de massages et des agences d'escortes (Conseil du statut de la femme, 2002). Conséquemment, les jeunes filles seraient plus souvent intégrées à des réseaux de prostitution et utiliseraient davantage les nouvelles technologies de communication (cellulaire, paget, internet...) pour pratiquer leurs activités. Par ailleurs, depuis quelques années, des adolescents et de jeunes adultes liés aux gangs recrutent des jeunes filles à des fins de prostitution. Par le biais de la séduction et de la relation amoureuse, les garçons recruteurs prennent

graduellement du pouvoir sur les jeunes filles qui s'engagent souvent dans des activités de prostitution sans même s'en rendre compte⁴. Enfin, peu importe le milieu où elles pratiquent, plusieurs jeunes filles qui se prostituent modifient leur apparence (maquillage, habillement...) et utilisent de fausses identités.

L'ACCOMPAGNEMENT... QUELQUES PISTES D'ACTIONS

Malgré de bonnes initiatives et de belles intentions de la part de plusieurs intervenants du réseau, les mineurs qui se prostituent ne trouvent pas toujours réponse à leurs besoins dans l'offre d'aide traditionnellement proposée par les organismes des services de santé et des services sociaux. Les interventions trop souvent répressives ont miné la confiance de plusieurs jeunes face à l'adulte et aux formes d'aide offertes par les organismes institutionnels. Ce constat a d'ailleurs amené certains intervenants des organismes de services de santé et de services sociaux à remettre en question certaines de leurs pratiques et à assouplir l'application de leur mandat, notamment par le biais de la gestion des risques et l'application des principes de l'approche de réduction des méfaits⁵. Ceci dit, des efforts restent encore à faire concernant, entre autres, les attitudes à développer en tant qu'accompagnateur et la nécessité de travailler en collaboration avec les partenaires qui ont développé une expertise dans le domaine de la prostitution juvénile. Par ailleurs, il importe de mentionner que la dimension de la sexualité, souvent trop peu abordée par les intervenants, doit faire partie intégrante de l'accompagnement offert aux jeunes qui ont fait de la prostitution, qui se prostituent ou qui sont à risque de s'engager dans des processus menant à la prostitution.

Les attitudes d'abord

Une grande proportion des jeunes qui ont fait de la prostitution ou qui se prostituent accusent, nous l'avons déjà mentionné, une diminution importante de l'estime de soi et plusieurs ont développé de la méfiance envers les adultes. Pour être crédible aux yeux de ces jeunes et leur offrir un accompagnement approprié, sans exclure la nécessité de posséder des connaissances de base, l'intervenant n'a pas à être un expert dans le domaine de la prostitution juvénile. Au moment de recevoir de l'aide, ces jeunes réclament un contact avec des personnes sensibles, significatives et respectueuses qui croient en leur potentiel. Ainsi, au-delà du savoir, certaines attitudes⁶ (savoir-être) sont essentielles pour assurer un accompagnement de qualité.

D'abord, dans le but de créer une alliance avec le jeune et son milieu, l'intervenant doit nécessairement prendre le temps de bien les connaître par le biais d'une écoute attentive non axée uniquement sur la problématique. Une vision globale de la réalité du jeune devra être maintenue tout au long de l'accompagnement et devrait permettre à l'intervenant de voir le jeune tel qu'il est, avec ses forces et ses limites, en ayant des attentes et des exigences réalistes à son égard. Au contact d'adultes qui le perçoivent comme une personne à part entière et non exclusivement comme un prostitué ou un objet sexuel, le jeune pourra graduellement retrouver une image de lui plus positive et reprendre confiance en ses capacités.

Bien souvent, sans le savoir, les jeunes détiennent leurs propres réponses à leurs attentes et à leurs besoins (Moïse, 2002). Ainsi, la démarche d'accompagnement doit permettre au jeune de nommer ses attentes et ses besoins et d'explorer sa motivation à vivre un mieux-être. Même si les impacts négatifs sont nombreux, les bénéfices associés à la prostitution sont importants pour les jeunes qui la pratiquent. Il est donc généralement préférable de miser d'abord sur la diminution des risques associés à la prostitution (violence, toxicomanie, ITS/VIH...) plutôt que de viser uniquement l'arrêt complet des activités en lien avec le commerce du sexe⁷. Ainsi, l'intervenant doit s'assurer de bien respecter le rythme du jeune et viser des objectifs réalistes. « Il convient mieux de travailler l'autonomie du jeune en lui permettant d'accéder à des outils lui permettant de choisir entre la prostitution et autre chose. Ce choix autonome à plus de chance d'être permanent et marquant sur la vie de l'adolescent qu'un choix forcé. » (Moïse, 2002, p. 92)

Le partenariat, une nécessité

Pour accompagner un jeune qui fait, qui a fait ou qui est en voie de faire de la prostitution, il est tout à propos de travailler en étroite collaboration avec les intervenants des

Séro Zéro

Séro Zéro est un organisme de prévention du VIH/sida s'adressant aux hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. L'organisme dispose d'un centre de soir qui accueille des jeunes ayant des activités de prostitution et offre soutien, accompagnement, écoute, distribution de matériel préventif et éducatif, activités (repas hebdomadaires, soirées vidéos, ...), et ce, du mardi au jeudi de 18 h à 22 h. Centre de soir: (514) 529-7777 et Projet prostitution masculine: (514) 521-7778 poste 24.

organismes communautaires qui ont développé une expertise en matière de prostitution juvénile. Puisqu'ils offrent des services sur une base volontaire et confidentielle aux mineurs qui se prostituent, les intervenants des organismes communautaires peuvent atteindre et accompagner des jeunes plus difficilement rejoints par les intervenants des milieux institutionnels. De plus, leur présence directe et quotidienne sur le terrain leur permet d'observer l'évolution de nombreux milieux de prostitution, d'avoir une vision actuelle de la problématique et des contacts directs avec tous les acteurs (jeunes qui se prostituent, clients, proxénètes...), devenant ainsi une source de savoir fort pertinente pour quiconque s'intéresse à la problématique.

De plus en plus de liens de collaboration se développent entre le *Centre jeunesse de Montréal* (CJM) et des partenaires du milieu communautaire (P.I.A.M.P., *En Marge...*). Ces liens de collaboration favorisent la mise à jour des connaissances sur le milieu de la prostitution, une meilleure compréhension de la problématique de même que la mise en place d'interventions ajustées et adaptées aux besoins des jeunes qui se prostituent. À titre d'exemple, un partenariat entre le CJM et la ressource communautaire *Séro Zéro* a été établi afin de mieux accompagner les jeunes vivant des difficultés liées à leur orientation sexuelle et à la pratique d'activités associées à la prostitution masculine. Un intervenant communautaire⁸ de *Séro-Zéro* est disponible pour apporter un soutien aux intervenants qui accompagnent

des jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle et qui pratiquent la prostitution ou qui sont engagés dans des processus menant à la prostitution. Cette collaboration privilégiée contribue à un meilleur suivi et à une réponse mieux adaptée aux besoins spécifiques de certains jeunes.

P.I.A.M.P.

Au Projet d'Intervention Auprès des Mineur(e)s Prostitué(e)s (P.I.A.M.P.), une équipe de travailleurs et travailleuses de rue, disponible de jour et de nuit, intervient dans le milieu de vie des jeunes et offre des services tels que: accompagnement et suivi individuel, médiation familiale, référence...
Téléphone: (514)284-1267

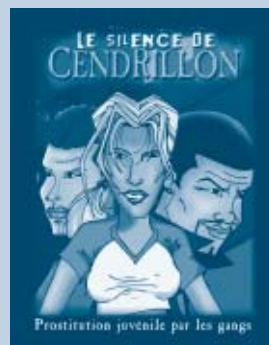
L'éducation sexuelle, une intervention à ne pas négliger

Dans le milieu de la prostitution, les jeunes récoltent l'information sur la sexualité là où ils le peuvent, soit auprès de leurs clients, de leurs amis, sur internet et dans le matériel pornographique. Or, cette information est très souvent erronée et banalise voire même valorise la prostitution en encourageant les fausses croyances concernant les relations sexuelles et les relations amoureuses. Force est de constater que plusieurs d'entre eux ont donc peu de connaissances concernant leur corps et les comportements sexuels sécuritaires.

Les jeunes qui font ou qui ont fait de la prostitution ont confié aux intervenants du P.I.A.M.P. que souvent les intervenants des services de santé et des services sociaux hésitent à parler de sexualité et de prostitution ou n'abordent ces questions que sous l'angle des conséquences négatives. Aborder la sexualité et la prostitution de manière objective, échanger sur ces sujets et permettre aux jeunes de réfléchir sur les enjeux liés aux activités de prostitution pourraient les aider à ne pas s'engager dans des processus conduisant à la prostitution, à cesser leurs activités de prostitution ou à diminuer les méfaits y étant associés. En échangeant sur des sujets reliés à la sexualité en général (valeurs, sentiments amoureux, relations sexuelles...) et en clarifiant les notions d'amour, d'amitié, de respect et d'intimité, les jeunes pourront dans un premier temps prendre conscience de ce qu'ils vivent ou de ce qu'ils ont vécu (amour, violence, manque de respect...) et ainsi mieux identifier et se protéger des différentes formes d'exploitation et d'abus. En amenant ainsi les jeunes à développer des compétences en lien avec différents aspects de la sexualité, ils seront mieux outillés pour faire des choix éclairés concernant leur sexualité, leurs comportements sexuels et leurs relations interpersonnelles.

Si certaines formes de prostitution sont moins visibles (escorte, pornographie...) il n'en demeure pas moins que les méfaits sur les jeunes qui s'impliquent dans de telles activités sont bien réels. Au départ, les avantages peuvent être très nombreux mais à long terme les effets négatifs se font trop souvent intensément ressentir. Pour les filles comme pour les garçons, la prostitution juvénile est très souvent un moyen de répondre à des besoins fondamentaux insatisfaits. Il importe donc d'amener les jeunes à identifier des alternatives satisfaisantes et de trouver d'autres moyens de répondre à leurs besoins. Dans cette démarche, le travail en étroite collaboration avec les organismes qui ont développé une expertise en matière de prostitution juvénile permet de démystifier le milieu

LE SILENCE DE CENDRILLON



Le silence de Cendrillon est une bande dessinée qui raconte l'histoire de Noémie, une adolescente qui vit des difficultés avec sa famille et qui tombe en amour avec Big Daddy, un membre de gang qui recrute des filles pour la prostitution. L'idée de créer une bande dessinée

traitant de la prostitution juvénile par les gangs a vu le jour en 1999 au *Centre jeunesse de Montréal* en réponse aux inquiétudes des intervenants et aux besoins des jeunes face au recrutement qu'effectuaient des membres de gangs à proximité des centres de réadaptation. Le scénario et les dialogues ont été élaborés en étroite collaboration avec des jeunes ayant vécu des expériences liées à la prostitution par les gangs et avec des intervenants jeunesse provenant de différents milieux (organismes communautaires, centre jeunesse...). Tout comme la bande dessinée, le *Guide d'animation et d'accompagnement* est le résultat d'un important travail de collaboration auquel de nombreux intervenants jeunesse ont participé. Ce guide s'adresse aux intervenants qui désirent aborder la question du recrutement pour la prostitution par les gangs et a été conçu afin de faciliter tant l'animation des activités liées à la bande dessinée *Le silence de Cendrillon* que l'accompagnement des jeunes filles confrontées à ce phénomène. Une formation sera également offerte aux intervenants du *Centre jeunesse de Montréal* et aux partenaires concernés par la problématique.

de la prostitution, de créer l'ouverture nécessaire à une vision juste de la problématique et de mettre en place des solutions novatrices. En développant des attitudes de respect (écoute et non-jugement) vis-à-vis de ces jeunes et de leur milieu, en leur permettant de se sentir uniques et compétents et en leur fournissant des points de repères concernant leur sexualité, il sera incontestablement possible d'aider les jeunes qui se prostituent à reprendre le contrôle de leur vie et éviter à d'autres d'emprunter cette trajectoire. ►

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Une étude menée par l'IRDS dont l'objectif principal est de pallier au manque d'informations récentes sur la prostitution juvénile devrait débiter cet automne.
- 2 Est entendu par prostitution occasionnelle, le fait de se prostituer qu'au cours de périodes spécifiques (fins de semaine, période estivale...) ou pour répondre à un besoin ponctuel (achat de vêtements, voyages...).
- 3 Depuis la décision Thérèse Blais Pelletier c. Sa Majesté La Reine (CRIM) (Qué) rendue le 13 décembre 1999 par la Cour Suprême du Canada, les attouchements d'un client dans un isoloir lors d'une danse nue ne constituent pas des actes indécents. Plusieurs établissements de danse nue offrent donc ce qui est couramment nommé « les danses contacts », et ce, tant chez les garçons que chez les filles. De ce fait, une personne qui désire uniquement danser risque d'être contrainte à respecter la nouvelle tendance et à accepter d'être touchée par les clients.
- 4 Pour des informations plus approfondies concernant la prostitution juvénile par les gangs, consulter Fleury, É. et C. Fredette (2002). *Guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée « Le silence de Cendrillon »*, Montréal, Le Centre jeunesse de Montréal.
- 5 L'approche de réduction des méfaits repose sur deux principes fondamentaux : le pragmatisme plutôt que l'idéalisme et l'humanisme plutôt que le moralisme. Pour plus d'informations concernant l'approche de réduction des méfaits, consulter Durocher, L., Desrosiers, P., Pelletier, S. et P. Trudeau-Leblanc, (Hiver 2000-2001). *Guide d'accompagnement et d'intervention « Usage et abus de drogues »*, Montréal, Le Centre jeunesse de Montréal, pp. 9-13.
- 6 Inspiré de Durocher, L., Desrosiers, P., Pelletier, S. et P. Trudeau-Leblanc (Hiver 2000-2001). *Guide d'accompagnement et d'intervention « Usage et abus de drogues »*, Montréal, Le Centre jeunesse de Montréal.
- 7 L'arrêt complet des activités de prostitution n'est toutefois pas exclu. Cet arrêt peut, selon la situation (sécurité, âge...), être souhaité par le jeune ou encore être nécessaire pour assurer sa protection.
- 8 Cet intervenant est membre du Regroupement des personnes-relais « sexe » du CJM, une structure de support dont le mandat consiste à répondre aux besoins des jeunes et des parents en ce qui a trait à la sexualité, aux ITS/VIH et problématiques connexes et à supporter et soutenir les intervenants du CJM en lien avec ces sujets.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Actes du colloque (1994). *Une génération sans nom (ni oui)*, Projet d'intervention auprès des mineur(e)s prostitué(e)s. Famille : Horizon 1994, COFAQ, Montréal, Fondation jeunesse 2000.
- Blais, M., Goulet, J. et A.-M. Renaud (1998). « La prostitution juvénile », *Recherches en brefs...*, Québec, Université Laval et Association des centres jeunesse du Québec.
- Campbell, A. (1987). « Self Definition by Rejection: The Case of Gang Girls », *Social Problems*, vol. 34, no 5, 451-466.
- Conseil du statut de la femme (2002). *La prostitution: Profession ou exploitation? Une réflexion à poursuivre*, Gouvernement du Québec.
- Durocher, L. et M. Fortier (1999). *Programme d'éducation sexuelle*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.
- Durocher, L. et S. Young (Hiver 2000-2001). *Guide de réflexion et d'intégration de la dimension de la sexualité dans l'intervention*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.
- Durocher, L., Desrosiers, P., Pelletier, S. et P. Trudeau-Leblanc (Hiver 2000-2001). *Guide d'accompagnement et d'intervention « Usage et abus de drogues »*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.
- Fleury, E. et C. Fredette (2002). *Guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée « Le silence de Cendrillon »*, Montréal, Le Centre jeunesse de Montréal.
- Gignac, A. (2002). « Le Projet d'Intervention Auprès des Mineur-e-s prostitué-e-s (P.I.A.M.P.): une main tendue à la "génération sans nom" », *Journal l'Itinéraire*, Montréal, Vol. IX, no 7, 28-29.
- Hanigan, P. (1997). *La jeunesse en difficulté*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- Moïse, J. (2002). *Adolescence, initiation et prostitution*, Montréal, Éditions du Mistral.
- Rapport Badgley (1984). *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*, Ottawa, Ministère de la Justice et Ministère de la Santé et du Bien-Être Social du Canada.
- Stanton, D. (2000). « La prostitution, un crime ? », *La gazette des femmes*, vol. 22, no 1, 18-25.
- Ville de Montréal (1999). *Rapport du comité montréalais sur la prostitution de rue et la prostitution juvénile*, Montréal, Ville de Montréal.

PIBE : unir l'intervention et la recherche

Rosanna Baraldi, agente de recherche professionnelle
et Chantal Lavergne, chercheure, IRDS

Chaque jour, pour répondre aux besoins des enfants et des familles, les intervenants et intervenantes des centres jeunesse rassemblent un nombre impressionnant d'informations et de données cliniques. Très bientôt, la manière dont les informations sont recueillies et consignées sera transformée. Un nouvel outil clinique informatisé fera son entrée dans la vie quotidienne des intervenants et intervenantes des centres jeunesse par le biais du *Projet Intégration Jeunesse* (PIJ)¹. Parallèlement, l'horizon de la recherche se rapprochera du quotidien, de l'action et du clinique. Ce nouvel outil clinique permettra la création d'une banque de données de recherche connue sous le nom de projet PIBE, c'est-à-dire *Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant*.

Créer PIBE, c'est faire d'une pierre deux coups : c'est profiter de l'arrivée de PIJ pour se doter d'un outil de réflexion, de recherche, une fenêtre permettant de poser un nouveau regard sur l'enfant et sa famille.

QU'EST-CE QUE PIBE ?

Le projet de création d'une banque de données de recherche à l'échelle du Québec vise à promouvoir et à rendre possible la recherche fondée sur les données recueillies quotidiennement par les intervenants et intervenantes des centres jeunesse du Québec dans leur pratique courante, c'est-à-dire par les personnes qui sont le plus près des enfants en difficulté et de leurs familles. L'objectif d'une telle banque de données est l'amélioration des connaissances sur les parcours des enfants et des familles signalés aux services de la protection de la jeunesse ainsi que l'amélioration des interventions et des politiques sociales dans le champ des jeunes en difficulté.

PIBE sera une banque de données alimentée de façon continue par les informations recueillies par les

intervenants et intervenantes. On parle de PIBE en terme de pérennité, ce qui signifie qu'il sera possible d'envisager la réalisation d'études longitudinales et de mieux comprendre l'évolution des problématiques ainsi que les impacts des interventions, des services et des programmes à moyen et à long terme.

En effet, les outils informatiques sophistiqués aujourd'hui à notre disposition permettront la réalisation de ces études longitudinales qui ont toujours été extrêmement difficiles et coûteuses à réaliser. On sait peu de choses, somme toute, sur l'évolution des situations auxquelles les intervenants et les intervenantes sont confrontés depuis une dizaine d'années, sur les parcours des enfants et des familles, sur leur situation quelques années suivant leur passage dans les services de protection de la jeunesse de même que sur l'évolution globale des problématiques.

Les études longitudinales nous donneront accès à une vision plus globale et approfondie des réalités complexes rencontrées dans la pratique clinique en protection de la jeunesse. En ce sens, PIBE permettra certainement de rendre compte du travail difficile des intervenants et intervenantes ainsi que de l'alourdissement des charges de cas.

PIBE : UN OUTIL NOVATEUR

Chaque année, environ 100 000 enfants, jeunes et familles sont aidés par les intervenants et intervenantes des centres jeunesse du Québec. Il s'agit du plus important réseau de services sociaux destinés aux jeunes en difficulté au Québec. Or, jusqu'à maintenant, la communauté québécoise n'a jamais eu accès à des données systématiques, continues et renouvelées sur les caractéristiques des enfants et des situations de mauvais

traitements et de troubles de comportement signalés à la Direction de la protection de la jeunesse.

Les données administratives ou opérationnelles du MSSS sont centrées sur les services dispensés et non sur l'enfant et son milieu de vie. Ces données recueillies par les centres jeunesse et traitées par le MSSS sont d'abord conçues pour répondre aux besoins de gestion et d'organisation des services (ex : description des services offerts, description du nombre de signalements pour chacune des situations couvertes par la LPJ, répartition des ressources...).

Mentionnons par exemple, que les données du MSSS ne rendent compte que du principal motif de signalement alors qu'il est fréquent qu'un enfant signalé vive plus d'une situation couverte par la LPJ. Elles ne reflètent pas la présence simultanée des différentes problématiques que l'intervenant ou intervenante devra prendre en considération. Soulignons, en ce sens, les données récentes de l'*Étude d'Incidence Québécoise (ÉIQ-2002)*² qui montrent bien que les parents des enfants signalés sont souvent confrontés à de multiples problèmes : pauvreté extrême, violence, isolement, problèmes de santé physique et mentale, passé de maltraitance. En peu de mots, on peut dire que les données opérationnelles du MSSS sont fort limitées pour les besoins de la recherche et de l'amélioration des connaissances.

PIBE : DES DONNÉES CENTRÉES SUR L'ENFANT ET SA FAMILLE

Les données PIBE seront centrées sur l'enfant, sa famille et permettront de répondre à des questions cliniques ainsi qu'à des questions de recherche. Un des exemples récents en sol québécois d'une étude fournissant des données similaires à celles prévues par la banque de données PIBE est l'ÉIQ, étude réalisée en 1998 visant à établir le taux d'incidence des mauvais traitements et des troubles de comportements ; la nature et la gravité des situations signalées ; les caractéristiques des enfants signalés et les caractéristiques de la famille pour chaque type de mauvais traitements ; les besoins des enfants et des familles ; les facteurs associés aux mauvais traitements et aux troubles de comportements.

Le récent rapport de l'ÉIQ (2002) permet de documenter plusieurs des réalités invisibles vécues par les intervenants et intervenantes travaillant sur le terrain. Parmi les résultats intéressants qui peuvent éclairer les enjeux sociaux liés à la protection de la jeunesse, mentionnons que :

- environ 50 % des enfants signalés appartiennent à des familles vivant de prestations sociales alors que 8,7 % des familles québécoises sont dans cette situation ;
- les parents des enfants signalés sont souvent confrontés à de multiples problèmes : pauvreté extrême, violence, isolement, santé physique et mentale et passé de maltraitance ;
- les difficultés rencontrées par les familles où un signalement a été retenu sont similaires aux difficultés rencontrées par les familles où le signalement n'a pas été retenu. Cela signifie que les enfants dont le signalement n'a pas été retenu sont également très vulnérables et qu'ils ont besoin d'aide.

Les données contenues dans PIBE donneront accès à ces réalités psychosociales souvent invisibles créant un contexte où l'intervention devient de plus en plus ardue. Par ailleurs, de nombreuses questions de nature clinique pourront aussi être documentées. On pourra connaître, par exemple :

- Quelles sont les formes de mauvais traitements et de troubles de comportement les plus fréquentes et quelles sont les superpositions observables entre ces diverses formes ?
- Quelles sont les caractéristiques des enfants et des familles qui sont signalés aux services de protection (âge, milieu culturel d'origine, frères ou sœurs également signalés ou non...) ?

PIBE sera un outil de recherche respectueux des lois régissant la confidentialité, l'accès à l'information et les principes éthiques de l'intervention psychosociale. Dans PIBE, les données seront « dénominalisées », ce qui signifie que les personnes concernées ne pourront être identifiées. Cependant, les informations seront encryptées de manière à pouvoir suivre le parcours d'un enfant à travers les services, les déménagements d'une région à l'autre ainsi qu'au fil des années. Les études longitudinales deviendront possibles à réaliser.

- Comment les enfants signalés et leurs familles sont-ils répartis dans les régions administratives du territoire québécois ?
- Dans quelle mesure les enfants signalés présentent-ils une récurrence des problèmes pour lesquels il y a eu signalement : les mêmes enfants reviennent-ils dans le circuit, soit au même centre jeunesse, soit dans un autre centre jeunesse. Quelles sont les caractéristiques des enfants qui reviennent ? Les tendances en matière de récurrence varient-elles d'une région à l'autre ?
- Quels sont les facteurs qui influencent les différentes décisions prises par les intervenants et intervenantes à chacune des étapes du processus en fonction des caractéristiques des signalements ?
- Quelles sont les caractéristiques des signalements faits par le milieu scolaire qui s'avèrent non fondés suite à une évaluation ?
- Quelles sont les caractéristiques des signalements faits par les parents qui donnent lieu à un placement ?

Des données systématiques, rigoureuses et standardisées, recueillies dans le cadre de la pratique clinique des intervenants et intervenantes des centres jeunesse représentent un potentiel intéressant pour développer des connaissances susceptibles de favoriser le développement de programmes destinés à venir en aide aux enfants et aux familles ainsi que l'amélioration de l'intervention clinique directe.

PIBE ne modifie pas l'outil clinique informatique qui a été développé pour les centres jeunesse du Québec dans le cadre de PIJ. **PIBE n'ajoute aucun nouveau formulaire ou aucune recherche d'information supplémentaire à la charge de travail des intervenants et intervenantes.** De plus, PIBE n'interfère aucunement avec le jugement clinique.

QUELQUES EXEMPLES D'EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES SIMILAIRES À PIBE

Certains pays possèdent déjà des infrastructures leur permettant de faire de la recherche à partir des données cliniques recueillies quotidiennement par les intervenants et intervenantes qui sont en contact direct avec les enfants et les familles en difficulté. Mentionnons brièvement, à titre d'exemple, la France et les États-Unis. Depuis 1994, en France, l'*Observatoire*

de l'enfance en danger publie chaque année les résultats d'une enquête nationale portant sur l'ensemble des signalements ayant fait l'objet d'une évaluation. Aux États-Unis, depuis 1990, le *National Child Abuse and Neglect Data System* (NCANDS) publie des statistiques annuelles exhaustives sur les signalements de maltraitance qui ont fait l'objet d'une enquête.

L'accès à de telles bases de données en plus de favoriser le développement de la recherche sur les enfants qui se retrouvent dans les services de protection de l'enfance a aussi des retombées très concrètes pour l'intervention auprès des jeunes. Par exemple, aux États-Unis, le NCANDS qui représente la seule source de données d'envergure nationale et disponible sur une base annuelle, a permis d'observer une diminution importante des cas d'abus sexuel envers les enfants connus des services de protection de la jeunesse depuis le début des années '90. L'analyse des données sur l'évolution des signalements pour ce type d'abus fut également l'occasion de s'interroger sur les causes de ce changement et d'examiner les implications pour les politiques et programmes en matière de prévention et d'intervention en abus sexuel³. En France, la mise en

place d'un dispositif de repérage et d'observation des enfants en danger a permis non seulement d'améliorer les connaissances sur l'évolution des signalements concernant les enfants maltraités et les enfants considérés à risque de mauvais traitements mais également de faciliter la concertation entre les différents acteurs concernés par la protection de l'enfance (i.e. milieux des services sociaux, judiciaires et scolaires) autour des signale-

ments⁴. L'observatoire a aussi permis de mieux définir les actions préventives et de les orienter vers les régions et les enfants à risque qui sont les plus touchés par l'augmentation des signalements depuis 1994. Des améliorations sur le plan méthodologique seront apportées au dispositif d'observation de manière à permettre un meilleur suivi de la trajectoire des enfants dans les services sociaux suite à un signalement et d'être ainsi en mesure de mieux évaluer l'impact des pratiques mises en œuvre⁵.

PARTENAIRES ASSOCIÉS AU PROJET PIBE

Initié par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACQJ), le projet de création d'une Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant (PIBE) a reçu une subvention provenant de Valorisation-Recherche-Québec (VRQ) dans le cadre de son programme *Projets d'envergure*.

Depuis 1993, il a été décidé que l'ensemble du personnel des centres jeunesse du Québec devra, à moyen terme, franchir le pas de l'informatisation. Chaque intervenant et intervenante disposera d'outils informatiques adaptés aux réalités des parcours et des interventions qui prennent forme dans le champ de la protection de la jeunesse. Le projet PIJ dotera l'ensemble des centres jeunesse du Québec d'un système d'information commun, moderne et performant. Le projet PIBE s'associe à PIJ et profitera de l'arrivée de ce nouvel outil clinique informatisé.

Entre les années 2001 et 2005, quatre centres jeunesse au Québec participeront à la réalisation du projet PIBE : la Plate-forme informationnelle pour le bien-être de l'enfant. À ces quatre

PIBE : La rigueur de la recherche approuvée

Pour être utile, l'information doit être : à jour, complète, précise, pertinente.

Pour créer PIBE, les informations doivent être valides et fiables. En ce sens, les définitions et le sens des variables doivent être partagés par tous. Par exemple, il est essentiel que pour tous les intervenants et intervenantes, la personne considérée comme un « conjoint » corresponde à une personne partageant le milieu de vie de l'enfant depuis au moins six mois.

centres jeunesse sont associées quatre équipes de recherche universitaire travaillant en partenariat avec les centres jeunesse de leur région. Ces équipes partenaires sont :

- Le Centre jeunesse de l'Estrie et des chercheurs de l'Université de Sherbrooke ;
- les Centres jeunesse de Mauricie-Centre-du-Québec et des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;
- le Centre jeunesse de Québec, Institut universitaire et des chercheurs de l'Université Laval ;
- le Centre jeunesse de Montréal, Institut universitaire, et des chercheurs de l'IRDS, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal.

Dans un premier temps, la banque PIBE repose sur la mise en commun des données provenant des quatre sites mentionnés ci-dessus. Ces données seront regroupées dans ce qu'on appelle le fichier national. Une fois validées, les données contenues dans PIBE seront donc accessibles aux intervenants ainsi qu'aux gestionnaires qui ont alimenté l'entrepôt et qui veulent mieux connaître les clientèles qu'ils desservent. Les équipes de recherche intéressées à poursuivre des études à partir des données contenues dans PIBE pourront y avoir accès en respectant les conditions d'utilisation.

Dans un deuxième temps, lorsque la banque PIBE sera opérationnelle, quatre nouveaux sites PIBE seront intégrés au projet. Idéalement, à moyen terme, c'est l'ensemble des centres jeunesse du Québec qui pourraient contribuer à nourrir la banque de données PIBE.

PIBE : UNE BANQUE DE DONNÉES RECHERCHE

Dans un premier temps, la banque de données PIBE sera composée des informations saisies dans PIJ par un petit groupe d'intervenants et intervenantes.

La fiabilité et la validité de ces informations seront ensuite examinées par les chercheurs. Une fois validées et standardisées, ces données seront transférées dans une banque de données de recherche.

L'information et les réajustements qui découleront du processus de validation des données seront diffusés à l'ensemble des intervenants et intervenantes qui utiliseront le système PIJ pour les modules concernés.

Au CJM, le projet PIBE impliquera environ 35 intervenants et intervenantes travaillant à la Réception et au traitement des signalements (RTS) et au service de l'Évaluation/Orientation (É/O) de la Direction de la protection de la jeunesse. Il faut souligner que dans le cadre de leur travail quotidien, les intervenants et intervenantes possèdent déjà toutes les informations qui serviront à la création de PIBE. L'effort PIBE est dans l'apprentissage d'un type de rigueur dont l'objectif est d'assurer une qualité maximale aux informations qui seront saisies à l'ordinateur. En ce sens, brièvement, on peut dire que ce qui sera demandé aux intervenants et intervenantes dans le cadre du projet PIBE, c'est : d'être rigoureux lors de la saisie des informations à l'ordinateur et de fournir des informations exactes, à jour et complètes. L'équipe PIBE accompagnera les intervenants et intervenantes et répondra rapidement aux demandes d'aide et de support.

**Le projet PIJ dotera l'ensemble
des centres jeunesse du Québec
d'un système d'information
commun, moderne et performant.
Le projet PIBE s'associe à PIJ et
profitera de l'arrivée de ce nouvel
outil clinique informatisé.**

La création de la banque de données PIBE sera l'occasion de rapprocher deux milieux concernés et préoccupés par les mêmes problématiques et les mêmes questions, le milieu de la recherche et celui de l'intervention. Deux milieux qui, par des chemins différents, visent le même but : le bien-être des enfants et de leur famille. PIBE constitue donc un moyen unique pour favoriser les échanges entre chercheurs, gestionnaires, intervenants et intervenantes, faciliter l'établissement de partenariats de recherche sur des questions d'intérêts communs et susciter ainsi réflexions, discussions, débats et actions. ►

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Pour une description du projet PIJ, voir le numéro de mai 2002 de la revue *Défi jeunesse*.
- 2 Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., Bouchard, C., Chamberland, C., Cloutier, R., Jacob, M., Boucher, J. et M.-C. Larivée (2002). *Étude sur l'incidence et les caractéristiques des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportement signalées à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec*, Rapport final, Montréal, CLIPP.
- 3 Voir notamment : Jones, L. et D. Finkelhor (2001). « The Decline in child sexual abuse cases », *Juvenile Justice Bulletin*, (<http://www.ncjrs.org>).
- 4 Gabel, M. (1998). « Enfance en danger : Les enseignements de l'enquête 1997. Quatre ans déjà », *La lettre*, Observatoire national de l'enfance en danger, Lettre trimestrielle.
- 5 Gabel, M. (2000). « Les principaux enseignements des séminaires et de l'enquête d'avril 2000 », *La lettre*, Observatoire national de l'enfance en danger, Lettre trimestrielle.

ERRATA

Deux erreurs se sont glissées dans la rédaction du texte *Vers un outil clinique informatisé* de Christiane Goulet, Michel Doray et Chantal Lavergne paru dans le numéro de juin 2002 de *Défi jeunesse*.

Premièrement, il aurait fallu ajouter comme précision que le projet PIBE a reçu une subvention provenant de l'organisme *Valorisation – Recherche – Québec* (VRQ) dans le cadre de son programme *Projets d'envergure*.

Deuxièmement, les auteurs précisent que la partie de l'article portant sur les « Résultats de la consultation du PIJ dans quatre centres jeunesse » est tirée intégralement de Paquet, G., Carrier, C. avec la collaboration de Cloutier, R., Gagnon, F., Lacerte, D., Nahid, A. et G. Alain. *Consultation sur l'implantation du projet intégration jeunesse (CPIJ) dans les quatre premiers centres jeunesse en déploiement*, Québec, Centre jeunesse de Québec, institut universitaire.

Défi

Revue professionnelle du Conseil multidisciplinaire

Jeunesse →

✍ Comité de la revue :

Mélanie Dumaine, Christian Fortin, Suzanne Gagnon, Danièle Gauthier, Yvon Genest, Louise Hamel, Jean-Luc Secours, Geneviève Turcotte

✍ Ont collaboré à ce numéro :

Pierre Baillargeon, Rosanna Baraldi, Patrick Berthiaume, Mélanie Dumaine, Lise Durocher, Évelyne Fleury, Louise Hamel, Réal Lajoie, Chantal Lavergne, Jacques Moïse, Pierre Perreault

✍ Photo de la ruelle sur la couverture:

Andrée Doucet, CJM

✍ Rédactrice en chef :

Danièle Gauthier

✍ Graphisme et impression :

ACOR

✍ Secrétariat :

Murielle Bouchard, Vicky Bouchard

✍ Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1201-009-X

Les Centres jeunesse de Montréal

POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue professionnelle *Défi jeunesse* est publiée par le conseil multidisciplinaire du Centre jeunesse de Montréal, institut universitaire à raison de trois numéros par année.

✓ Les objectifs visés par la publication de cette revue sont :

Promouvoir le développement professionnel en lien avec l'intervention et la réflexion.

Dans un contexte multidisciplinaire, assurer et valoriser l'identité professionnelle spécifique à chaque discipline.

Permettre l'intégration des nouvelles orientations du Centre jeunesse de Montréal, institut universitaire.

Favoriser l'étendue du rayonnement professionnel.

Accroître le sentiment d'appartenance du Centre jeunesse de Montréal, institut universitaire.

Faire valoir les différentes expériences de partenariat.

✓ Critères de publication :

Contenu • La revue comprendra des articles de fond (théorie, réflexions, études, recherches, recherches-action, analyses...), des textes portant sur des expériences professionnelles pratiques (projets, nouveaux modes d'intervention) et diverses chroniques à contenu clinique telles des notes de lecture, des chroniques juridiques, des chroniques événements et des entrevues.

Manuscrit inédit • La revue ne publie que des manuscrits originaux. Les manuscrits ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue.

Format • Les articles soumis à la revue professionnelle doivent être dactylographiés à double interligne, sur des feuilles 8 1/2" X 11" avec 12 caractères au pouce. L'article contient au maximum 10 pages. L'auteur remet au comité de la revue une copie du texte sur disquette, traitement de texte compatible avec Microsoft ou l'envoi par internet à l'adresse mentionnée plus bas. Un guide pour la présentation des articles est disponible sur demande.

Évaluation • Tous les articles sont soumis au comité de la revue qui a l'entière responsabilité de décider de publier ou non un article. Le comité se réserve aussi le droit de changer les titres et les sous-titres des articles sans avis à leur auteur.

Opinion de l'auteur • Les opinions contenues dans les articles n'engagent que leur auteur.

Reproduction • Toute reproduction est autorisée avec mention de la source.

Le comité offre **deux exemplaires** de la revue aux auteurs des articles publiés.

✓ Pour obtenir une information ou pour soumettre un article, veuillez vous adresser à:

Danièle Gauthier,

Rédactrice en chef

Comité de la revue *Défi jeunesse*

4675, Bélanger Est, Montréal, (Québec) H1T 1C2

Code de courrier interne : 40

Téléphone : (514) 593-2118 • Télécopieur : (514) 593-2113

Courrier électronique : conseilmulti@mtl.centresjeunesse.qc.ca

